

# La Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

## SOMMAIRE :

### LES PROBLÈMES DE LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

## LA MISSION HISTORIQUE DU PROLÉTARIAT

par Fernand LORiot

**PAMI NOS LETTRES :** Avant l'article de Lorient. — Le redressement de la C. G. T. — La prophétie de Sorel. — Une carte de Moscou. — Et l'unité syndicale? — Une cause du déficit des chemins de fer.

## La "rationalisation" décrite par Marx

**NOTES ECONOMIQUES :** Fin de législature: la petite bourgeoisie rend les armes. — La « rationalisation », rançon des huit heures. — Le travail de nuit, rançon des sept heures. — Le capitalisme américain prend pied dans le Donetz (R. LOUZON).

**LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME :** Assurances sociales. Loi électorale type et... bon marché (M. CHAMBELLAND). — Les dirigeants « unitaires » brisent l'unité des Casquetiers. — Les exclusions des Producteurs. — Les fonds secrets syndicaux (J. CORNEC). — Les mots et les faits.

**FAITS ET DOCUMENTS :** Les Faits de la quinzaine. — La « maladie de réadaptation » de l'industrie. — A propos de la Foire de Lyon (A. LAVENIR). — L'ordre « apparent » d'Italie.

# la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste  
(Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15)

Rédaction et Administration 96, Quai Jemmapes PARIS-X<sup>e</sup>  
Téléphone : Combat 08-02

La revue «LA VIE OUVRIÈRE» d'avant-guerre avait fait une œuvre de coopération intellectuelle ouvrière qui avait forcé l'attention de ses adversaires eux-mêmes. C'est cette œuvre qui est reprise, aujourd'hui, par notre petit groupe de « sauvages ».

(Révolution Prolétarienne, n° 1, janvier 1925.)

Pour ceux qui veulent comprendre et apprendre, la Révolution Prolétarienne publie sur les grands problèmes du mouvement international, sur les batailles ouvrières, sur les questions d'organisation, sur les campagnes de revendication :

**Etudes,  
Monographies,**

**Enquêtes,  
Documents.**

Elle publie toute une série de rubriques régulières permettant de suivre le mouvement des idées et l'évolution des faits économiques :

**Le Carnet du Sauvage** Les Notes Economiques  
(P. Monatte) (R. Louzon)

**La Renaissance du Syndicalisme**  
(Par les militants de la Ligue Syndicaliste)

**Parmi nos Lettres** A travers les Livres  
(De tout et de tous) (A. Rosmer, B. Giaufrret, A. Richard, etc.).

**Lettres de l'Internationale**  
(De Russie, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, etc., etc.)

**Faits et Documents**

**COLLABORATEURS**

G. AIRELLE, E. ALLOT, J. AUFRÈRE, J. BALDACCI, E. BERTH, Marthe BIGOT, M. CHAMBELLAND, J. CÉVENOL, F. CHARBIT, J. CORNEC, V. DELAGARDE, MAX EMILE, FINIDORI, H. FULCONIS, A. GARNERY, B. GIAUFFRET, MAX EASTMAN, JEAN GLAIVE, V. GODONNÈCHE, R. HAGNAUER, G. LACOSTE, F. LORIOT, R. LOUZON, A. MAHOY, L. MARZET, J. MESNIL, P. MONATTE, G. NICOLAS, J. PÉRA, R. W. POSTGATE, A. RICHARD, A. ROSMER, R. ROUVIANE, C. TALÈS, A. THÉVENON, G. THOMAS, A. VILLEVAL, etc., etc...

**CONDITIONS D'ABONNEMENT**

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES

Six mois..... 16 fr Un an..... 30 fr.

EXTÉRIEUR

Six mois..... 22 fr Un an..... 40 fr.

Adresser toute la correspondance relative à la Rédaction à : Pierre MONATTE.

La correspondance relative à l'Administration aux camarades BUSSEUIL ou BARAT.

(Utiliser pour les envois de fonds notre Compte de Chèques Postaux : Révolution Prolétarienne 734-99,

Permanence pour la Rédaction et l'Administration :  
Tous les jours, sauf le dimanche, de 5 à 7 heures.

# La Ligue Syndicaliste

**SON ROLE**

La Ligue Syndicaliste se propose :

1<sup>o</sup> De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C. G. T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2<sup>o</sup> De sortir les deux C. G. T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3<sup>o</sup> De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'État ;

4<sup>o</sup> De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5<sup>o</sup> De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

**SON FONCTIONNEMENT**

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C. G. T. et des organisations autonomes.

Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales.

Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 96, quai Jemmapes, Paris-X<sup>e</sup>.

**Conservez la collection de la "Révolution Prolétarienne"**

Elle constitue une mine de renseignements indispensables à tout militant révolutionnaire.

Elle a sa place dans toute bibliothèque de Syndicat ou de Cercle d'études.

Il reste un certain nombre de collections des années 1925, 1926, 1927.

Les numéros d'une année : 30 francs.

Reliés « Selflior » : 38 fr. 50 (franco 40 fr. 50).



**Reliez vous-mêmes**

**"LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE"**

**« LE SELFLIOR »**

Système perfectionné de reliure automatique est établi pour relier en un volume la collection d'une année, même en cours d'abonnement.

Prix : 8 fr. 50

Franco ..... 10 fr. 50  
Etranger ..... 13 fr. 50

Vous qui collectionnez la « R. P. »,  
utilisez cette reliure solide, propre et bon marché.

# LA MISSION HISTORIQUE DU PROLÉTARIAT

Le prolétariat est une classe nettement caractérisée et distincte des autres classes sociales. Ses intérêts ne se confondent pas avec ceux de la bourgeoisie capitaliste. La coexistence de ces deux classes est incompatible avec l'évolution des sociétés modernes. Il appartient au prolétariat d'accomplir la révolution qui marquera la chute définitive de la domination capitaliste.

Qu'on ne s'imagine pas que, en rappelant cela, je ne fais qu'énoncer des truismes sur lesquels l'accord des ouvriers soit à peu près général.

C'est un fait remarquable et dont l'importance n'a pas été suffisamment soulignée que l'évolution, au sein de la C. G. T. française, de l'idée même de *prolétariat*, de l'idée de *classe*.

À cet égard, le dernier manifeste de la C. G. T. est des plus caractéristiques. Les mots *classe*, *prolétariat* n'y figurent nulle part, sans qu'il soit possible d'y voir une omission involontaire. Il n'est plus question que du *monde du travail*, dans lequel se confondent indistinctement les ouvriers et les patrons, les exploités et leurs exploités. Ce n'est pas pour la défense des intérêts prolétariens que s'exerce l'action ouvrière, mais pour la *sauvegarde des intérêts de la collectivité*.

Cette substitution de l'intérêt général à l'intérêt de classe a pour corollaire la collaboration pacifique des classes, c'est-à-dire l'asservissement du syndicalisme au capitalisme.

Le fait que l'expression officielle, exempte d'équivoque, d'une pareille doctrine n'ait produit chez les ouvriers confédérés aucune réaction appréciable, montre qu'il n'est pas inutile de rappeler en quelques mots ce qu'est le prolétariat et quelle est sa mission historique.

Le capitalisme n'a pas créé l'exploitation de l'homme par l'homme, mais il a profondément modifié les formes antiques et féodales de cette exploitation. Le prolétariat est directement issu des modes *capitalistes* de production. Aussi trouve-t-il son expression la plus parfaite et aussi la plus consciente là où il y a vraiment *production* et où le caractère *capitaliste* de cette production est le plus accentué. La grande industrie est donc, à cet égard, la véritable génératrice du prolétariat. Le prolétariat industriel est l'âme du prolétariat en général, le facteur essentiel de la révolution sociale.

Le rôle du prolétariat est déterminé par les conditions mêmes de l'évolution du capitalisme. Non seulement le capitalisme se révèle incapable de libérer l'humanité, mais il est miné de contradictions telles qu'il ne peut se développer qu'au prix d'une exploitation toujours plus grande du travail des ouvriers.

Il ne peut être question, dans le cadre limité de ce travail, d'exposer longuement les raisons matérielles et morales de la paupérisation des masses. Le bien-être humain ne doit pas être seulement considéré en soi, mais en fonction des besoins de l'individu et du degré de développement de la société.

Certes, si l'on s'en tient aux apparences, le niveau

de vie des masses semble s'être élevé. L'ouvrier d'aujourd'hui se nourrit et s'habille mieux que l'ouvrier d'autrefois; encore cet avantage n'est-il marqué que pour certaines catégories d'ouvriers des grands centres. Il a plus de vacances, plus de distractions. Cependant, sa part des richesses sociales qu'il produit diminue progressivement, comme aussi sa capacité d'achat. La journée de travail est moins longue, mais les conditions de travail s'aggravent sans cesse, ruinant plus vite et plus sûrement l'organisme humain que ne le faisait autrefois la journée de douze heures. La rationalisation ne porte pas seulement en elle l'asservissement physique, c'est moralement et intellectuellement qu'elle agit sur l'homme en assimilant celui-ci à la machine.

C'est, d'ailleurs, sous de multiples aspects que se présente l'aggravation du sort des ouvriers. L'organisation patronale moderne, et qui ne peut que se perfectionner, limite beaucoup plus sûrement l'indépendance de l'ouvrier et sa liberté de conscience que ne le faisaient jadis toutes les forces de réaction conjuguées. L'heure est proche où l'ouvrier renvoyé d'une usine à cause de ses opinions subversives ne pourra plus travailler ailleurs. L'insécurité du lendemain n'est pas moins grande qu'autrefois, au contraire. Les œuvres d'assistance sociale ne sont guère sorties du domaine de la théorie. La Société anonyme, irrésistiblement poussée à la recherche de l'homme jeune, n'a pas d'âme. Le vieil ouvrier qu'on garde par attachement n'est plus depuis longtemps qu'un personnage de roman.

Enfin, l'ouvrier trouvait, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, un soulagement à sa servitude dans le foyer qu'il créait. L'évolution du capitalisme, en rompant l'équilibre entre le salaire de l'homme et les besoins d'une famille, en soumettant la femme à la condition de salariée, menace l'existence même de ce suprême refuge. Certes, on peut voir là la réalisation de la première condition de l'émancipation des femmes. Il est certain, toutefois, que le capitalisme, qui ne s'est d'ailleurs pas proposé cette émancipation, ne la réalisera pas.

Si, dans l'ensemble (et jusque ici plutôt théoriquement, car la femme qui travaille au dehors n'est pas pour cela affranchie des soucis ménagers ou maternels), l'ouvrière d'usine s'est partiellement libérée de la tutelle du mari, elle n'a conquis cette liberté ou en se soumettant à une tutelle plus lourde; celle du capitalisme. Si l'on ajoute à ce tableau d'ensemble, forcément résumé et incomplet, la guerre que le capitalisme porte sans cesse dans ses flancs et qu'il engendre inévitablement, la guerre moderne avec ses horreurs qui réduisent à des proportions infimes les plus grandes manifestations historiques de la cruauté et de la souffrance humaines, la guerre dont la seule perspective condamne et condamnera de plus en plus les travailleurs sans distinction de sexe aux servitudes militaires et fiscales, on doit convenir que le sort de l'ouvrier d'aujourd'hui est plus pénible que celui de l'ouvrier d'autrefois et que tout montre que le sort de l'ouvrier de demain sera plus précaire encore que celui de l'ouvrier d'aujourd'hui.

L'évolution du capitalisme, marquée par la contradiction fondamentale qui résulte du développement de la production collective et de la survivance des formes individuelles de la propriété, ne peut se concevoir comme le perfectionnement pacifique d'un régime harmonieux et stable. L'ordre capitaliste se révèle de plus en plus comme le désordre capitaliste, comme une entrave au progrès social.

Ce n'est pas seulement la guerre étrangère que l'impérialisme porte en lui, c'est aussi et fatalement la guerre civile, la Révolution prolétarienne.

Quelle classe, en effet, pourrait mettre collectivement en œuvre toutes les forces économiques des grandes nations modernes et créer les nouveaux rapports de production si ce n'est le prolétariat ? Le rôle social, la mission historique du prolétariat est donc l'expropriation, non pas partielle et légale, mais révolutionnaire, totale et définitive de la bourgeoisie capitaliste ; la socialisation de la propriété et du travail ; la suppression des classes sociales.

L'effort du prolétariat ne vise pas seulement à l'affranchissement d'une classe, mais à la suppression des classes, à la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme, à la libération de l'humanité.

Ce bref rappel de l'essentiel des conclusions marxistes n'offre ici rien de nouveau, rien d'original ; mais dans la confusion créée par les déviations du communisme et du réformisme, il devait être fait, car ces conclusions reniées par certains dirigeants du mouvement syndical ouvrier restent la condition de l'unité révolutionnaire de tous les prolétariats du monde.

## L'organisation et l'action du prolétariat. Le rôle des partis politiques.

Les classes sociales ne se caractérisent pas fondamentalement par des différences de situation politique, mais par des différences de situation économique. Le prolétariat ne naît pas d'une communauté d'affinités politiques, philosophiques ou religieuses, mais d'un mode déterminé de production.

C'est donc sur le terrain économique et *seulement* sur ce terrain que le prolétariat peut se grouper en tant que *classe* et dans sa totalité. Tout parti politique, toute secte philosophique ou religieuse, fussent-ils composés uniquement de prolétaires, ne pourront jamais être que l'organisation d'une fraction du prolétariat. La classe entière ne peut s'exprimer que dans des formations économiques correspondant à la production, ouvertes à tous les prolétaires sans distinction d'opinion et seules *représentatives du prolétariat et des intérêts permanents de cette classe*.

C'est le degré d'évolution de ces organismes traduisant la pensée, la volonté des ouvriers, qui indique le degré d'évolution de la *classe*, ses capacités réalisatrices. Aucun parti n'est maître de cette évolution, liée au développement de l'économie et de la conscience prolétarienne. Comme son action, l'organisation du prolétariat doit être autonome. Le prolétariat asservi, même dans les conditions les plus favorables, devient inapte à l'accomplissement de ses tâches. La mise en tutelle des syndicats ouvriers ne sert que la bourgeoisie capitaliste. Leur conquête matérielle par un parti politique engendre des syndicalismes de secte et mène aux scissions ouvrières.

Le prolétariat ne manifeste pas d'hostilité systématique aux partis politiques. Son attitude générale est

déterminée par la certitude qu'aucun de ces partis ne peut se substituer à lui dans l'accomplissement de ses tâches historiques et par l'impossibilité où il se trouve de considérer un parti quel qu'il soit comme son *expression politique de classe*.

Les prolétaires peuvent s'affilier individuellement au parti de leur choix, mais le prolétariat, représenté par ses syndicats, ne saurait, sans compromettre l'unité de son organisation et de son action, donner à l'un de ces partis l'investiture officielle. La révolution prolétarienne ne se peut concevoir dans ses fins que comme une victoire sur *tous* les partis politiques.

Le prolétariat peut, dans sa pleine indépendance, contracter avec un parti dont l'action sert ses propres intérêts des alliances temporaires, pour des objectifs nettement définis, mais il décide librement de l'opportunité de sceller ou de rompre de telles alliances.

L'indépendance des organisations de classe du prolétariat ne doit pas être seulement une formule abstraite ; elle doit être garantie par certaines mesures d'ordre pratique telles, par exemple, que l'interdiction de la direction unique d'un parti et des syndicats, l'impossibilité du cumul des fonctions, etc...

Il faut insister, pour bien montrer la légitimité de cette attitude, sur l'erreur des camarades qui persistent à considérer un parti comme l'expression politique du prolétariat. L'organisation politique du prolétariat distincte de ses organisations économiques de classe *est impossible*.

En tant que *classe*, le prolétariat ne peut pas plus se grouper dans une seule formation politique qu'une autre classe dans un seul parti.

En raison même de leur caractère spécial de groupements d'affinités, les partis sont soumis beaucoup plus rapidement et plus directement que les classes à l'influence des événements. Aussi sont-ils constamment en voie de transformation tant en ce qui concerne leur idéologie que leur organisation, leur composition, leurs méthodes, leur action. Ils peuvent appuyer l'action d'une classe, ils ne se confondent pas avec elle, pas plus que ne se confondent d'une façon permanente les intérêts de classe et les intérêts de parti. Ces considérations dialectiques ne limitent pas arbitrairement le rôle historique des partis.

Le prolétariat, restant indépendant des partis ou sectes, n'a pas à préciser, à déterminer leur rôle social ; il définit seulement son propre rôle, ses buts, son attitude à l'égard des autres forces sociales.

Un parti politique peut naître et se développer, il peut imprimer plus ou moins fortement sa marque dans l'Histoire, il peut se proposer des objectifs plus ou moins en harmonie avec les objectifs du prolétariat. Influencer par son idéologie la classe ouvrière, il peut s'emparer révolutionnairement du pouvoir politique aux fins de servir les intérêts du prolétariat. Au regard de ces diverses éventualités, le prolétariat, dans la constante pratique d'une démocratie intérieure absolue, considérant non les intentions et les programmes, mais les faits, les actes, guidé par le seul souci de ses intérêts de classe, reste maître de son attitude et de ses décisions.

Le prolétariat peut être amené à combattre un parti à l'égard duquel il avait observé la neutralité ou même auquel il avait donné un appui circonstanciel. L'expérience de ces dernières années permet aujourd'hui de mesurer l'erreur de la thèse russe sur le parti communiste et ses tâches historiques.

En 1920, alors que la situation portait encore à un

très haut degré l'unité morale du mouvement révolutionnaire et communiste, le camarade Trotsky pouvait, en s'adressant aux syndicalistes français, fixer en formules lapidaires, le rôle du parti communiste. Il était alors difficile d'apprécier la portée pratique de ces formules. Depuis 1920, les éléments d'appréciation se sont multipliés. Il n'est plus possible aujourd'hui de se borner, par exemple, à affirmer dans l'abstrait que « celui qui, sous prétexte d'anarchisme, n'admet pas ce but (la dictature du prolétariat) n'est pas un révolutionnaire, mais un petit bourgeois grognon » (1).

La dictature du prolétariat n'est, en effet, sortie du domaine de la théorie que pour prendre les formes que nous observons en Russie et qui peuvent faire douter de la possibilité d'instituer d'autre dictature que la dictature personnelle.

Le prolétariat, même s'il tire profit de la dictature d'un parti, ne saurait considérer comme sienne cette dictature. Encore moins peut-il reconnaître la dictature qui s'exerce sur lui-même et à laquelle un parti politique le soumet.

Il ne peut admettre davantage que le rôle directeur que le P. C. s'attribue soit justifié par la théorie de la *minorité consciente*. « Mais au sein de la classe ouvrière, écrivait Trotsky, tous les éléments ne sont pas également conscients. Le but à atteindre n'apparaît clairement qu'à une minorité... »

Si, en tout état de cause, le P. C. devait constituer cette minorité consciente, Trotsky aurait eu tort, en 1927, de pousser son opposition jusqu'à s'en faire exclure.

En réalité, il n'y a pas une *minorité consciente*, il y a des individus conscients que les événements réunissent ou divisent, sans que leur conscience puisse se vérifier autrement que par l'expérience qu'ils n'ont d'ailleurs pas toujours la possibilité de faire. Où est donc aujourd'hui la conscience révolutionnaire capable de guider le prolétariat dans la bonne voie? Quelle collectivité politique peut se flatter d'en avoir le monopole et de le conserver?

En fait, les minorités conscientes, c'est-à-dire les partis ou sectes, se créent et luttent avec plus ou moins de bonheur pour atteindre leurs buts. La conscience de chacun de ces groupements se traduit dans les programmes et les actes avec des chances variables de succès, car les masses auxquelles ils s'adressent n'ont pas toujours elles-mêmes immédiatement conscience de leurs véritables intérêts.

Les partis peuvent conserver l'étiquette qui les distingue, mais leur contenu moral et social offre l'instabilité de la pensée humaine sur les affinités de laquelle ils sont basés.

Le P. C. a conservé le titre du parti considéré en 1920 comme la *minorité consciente* : il n'a cependant plus rien de commun avec le parti de 1920. La conscience de Staline, qui est la sienne, s'oppose irréductiblement à la conscience de Lénine, de Trotsky... qui était celle de l'ancien parti et qui est maintenant *définitivement* boutée hors de l'organisation communiste officielle.

Quelle que soit, demain, la minorité la plus représentative des intérêts du prolétariat, rien ne permet d'affirmer que cette minorité sera toujours, par destination spéciale, la *minorité consciente* et sera capable de conduire la classe ouvrière jusqu'à sa libération totale.

De toute façon, le destin d'un parti ne peut être

qu'une question de fait et non une question de principe.

Trotsky pensait, en 1920, que les arguments invoqués contre le Parti « cachent très souvent une méconnaissance anarchiste du rôle de l'Etat dans la lutte des classes ».

Cela est vrai si l'on se réfère aux discussions provoquées à cette époque par l'opposition des anarchistes purs à la Révolution russe.

Mais, pour notre opposition communiste, la question se présente sous un autre aspect. C'est, au contraire, parce que nous reconnaissons pleinement le rôle de l'Etat dans la lutte des classes que nous repoussons la tutelle des partis politiques sur les organisations économiques du prolétariat.

Il est aisé de parler théoriquement des avantages que retire la classe ouvrière de la possession de l'Etat, de la constitution d'un Etat prolétarien.

En fait, la conquête du pouvoir politique par un parti n'assure pas au prolétariat la possession de l'Etat.

On ne saurait méconnaître, en effet, que, dans une société composée de classes, l'Etat qui n'appuie pas à l'origine la classe économiquement prépondérante n'offre à l'action inévitablement hostile de cette classe qu'une résistance limitée.

On ne peut donc écarter l'hypothèse d'un parti maître du pouvoir politique, d'abord favorable aux ouvriers, puis évoluant sous la pression des forces économiques dominantes pour se retourner finalement contre les ouvriers eux-mêmes.

Le rôle important de l'Etat dans la lutte des classes n'est pas niable, bien que la suppression des classes résulte beaucoup moins de mesures politiques que de mesures économiques, mais l'Etat peut diriger ses cours sur le prolétariat et il le fera avec d'autant plus d'efficacité que ce prolétariat se sera placé sous la tutelle du parti au pouvoir.

La classe ouvrière peut avoir intérêt à appuyer l'action d'un tel parti et à créer un état de choses propre à assurer sinon sa victoire définitive, au moins le développement de son organisation, de son influence et de son champ d'action.

Mais le fait que cette accession d'un parti au pouvoir politique ne résout pas les problèmes de son émancipation et qu'il peut être amené à lutter contre un Etat dont il aura favorisé la constitution, est une nouvelle preuve de la nécessité de sa complète liberté à l'égard des partis.

L'aliénation de son indépendance aboutit à intégrer son organisation dans celle de l'Etat, c'est-à-dire paralyse la lutte de classe qui, aussi longtemps que les classes existent, conditionne sa révolution.

Cette question du rôle du ou des partis dans la révolution prolétarienne est trop complexe pour que sa solution puisse s'exprimer dans les quelques formules érigées en dogmes par les *bolchevisateurs*.

Evidemment, il ne saurait s'agir de reprendre dans sa forme lapidaire l'idée de Proudhon : « L'atelier fera disparaître le gouvernement ».

Il faut savoir, en effet, *par quel chemin nous arriverons à la société communiste*.

L'erreur du néo-communisme est de croire qu'il n'y a pas d'autre réponse à cette question que celle donnée par la Révolution russe. Cependant, entré l'imprécision de Proudhon et l'impératif catégorique, maladroitement tiré de Lénine par les stalinistes, il y a toute la gamme des réalités révolutionnaires.

La révolution politique à caractère prolétarien est contrainte de prendre en charge un certain héritage de

(1) Voir *Bulletin Communiste*, n° 46, 2 décembre 1920.

problèmes politiques et de problèmes économiques. Il n'y a pas, dans le temps, le lieu et l'espace, un rapport constant entre l'importance des problèmes politiques et l'importance des problèmes économiques.

C'est ce rapport éminemment variable et non la formule stéréotypée du stalinisme qui détermine le rôle des partis.

L'action prépondérante des partis dans les phases de la révolution qui correspondent à la prise du pouvoir politique et à la période qui suit immédiatement cette prise, ne s'exerce que si le prolétariat est trop faible pour porter lui-même au premier plan les questions économiques.

C'est ainsi qu'en novembre 1917, la prise du pouvoir politique par le parti bolchevik posa *avant tout* devant ce parti et le prolétariat russe encore sans cohésion, sans force organisée, les problèmes politiques de la défense diplomatique et militaire de la Russie.

Lorsque, comme cela s'est produit en Russie, la révolution se caractérise à son origine par une situation qui ne met en relief que l'aspect politique des problèmes généraux, lorsque le prolétariat ne peut encore toucher à l'économie que par l'intermédiaire du Parti-Etat, ce parti prend naturellement et inévitablement la place prépondérante que les événements lui assignent.

Mais cette prépondérance n'est nullement une question de principe. Aucune révolution future ne retrouvera la situation politique et économique que le parti bolchevik a trouvée en 1917. Jamais les problèmes révolutionnaires ne se reposeront dans les mêmes termes.

Certes, la révolution se représentera sous la forme d'un ensemble de questions politiques et économiques, mais le rapport de leur importance variera toujours, comme variera le rapport des forces révolutionnaires appelées à connaître de ces questions.

En Russie, c'est la force politique qui a fait la révolution et en a pris en charge tous les problèmes. Dans aucun pays où il existe un prolétariat *organisé*, le P. C. ou un parti quelconque n'aura le pouvoir que des circonstances particulières ont donné au parti bolchevik.

D'jà, dans la situation actuelle, en Allemagne, en Angleterre, en France, aucune révolution prolétarienne n'est possible sans l'intervention collective, directe, consciente et libre des syndicats. Un parti politique à tendances prolétariennes trouverait encore un large champ ouvert à son activité et à son initiative, mais il ne pourrait s'emparer du pouvoir politique et s'y maintenir qu'avec l'appui *conditionné* des organisations ouvrières. Il n'aurait au gouvernement qu'une liberté de mouvement relative, d'autant plus restreinte que l'importance des questions économiques et la force des syndicats seraient plus grandes.

Ainsi le degré actuel de l'évolution du mouvement syndical ne permettrait sans doute pas encore au prolétariat de prendre tout le pouvoir, mais le parti politique serait déjà partiellement subordonné et ne dominerait plus toutes les formes de l'activité révolutionnaire.

Ce qui est vrai aujourd'hui le sera demain dans une mesure plus grande. Tous les capitalismes montrent une tendance de plus en plus marquée à affranchir l'économie du politique, à réduire l'intervention des institutions politiques, à ne laisser à ces institutions que le domaine étroit de la politique pure.

Sur le terrain d'une économie élargie, embrassant l'essentiel de l'activité humaine, le prolétariat développera sans cesse son organisation et son action révolutionnaires. Les révolutions futures le trouveront apte,

soit à prendre immédiatement l'intégralité du pouvoir et à déterminer, en dehors de toute ingérence des partis, la forme des institutions politiques nécessaires, soit au moins à ramener le rôle des partis à des proportions de plus en plus réduites. Le fait que le prolétariat n'est pas encore en état de faire face par ses seuls moyens à toutes les nécessités de sa révolution ne justifie nullement la thèse de ceux qui érigent en principe la nécessité du parti et encore moins celle des néo-léninistes qui ne tiennent aucun compte des réalités et traitent en tout temps, en tout lieu, en toute circonstance, le prolétariat en mineur.

Pour assurer la prépondérance de leur parti, les communistes tentent de subordonner les syndicats et de s'emparer de leur direction. Cette violence à la réalité historique est contre-révolutionnaire. Elle désorganise le mouvement syndical, sans assurer au parti autre chose qu'une hégémonie partielle et provisoire. Elle peut servir les intérêts immédiats des dirigeants du P. C., mais va à l'encontre des intérêts généraux et révolutionnaires de ce parti lui-même, qui ne peut trouver dans la division des forces ouvrières le large point d'appui qui lui permettrait de faire sa révolution.

D'ailleurs, en face du P. C., le prolétariat oppose sa volonté consciente d'indépendance.

Qu'on ne s'y méprenne pas, le souci de l'indépendance des syndicats ouvriers vis-à-vis des partis politiques n'est pas une réaction sentimentale, instinctive contre l'emprise des partis; il est issu de la certitude de l'impuissance du *politique* à déterminer l'*économique*.

Cette notion de l'indépendance du prolétariat-classe à l'égard des partis a encore besoin d'être précisée. La volonté d'arracher les syndicats ouvriers à la tutelle d'un parti masque trop souvent le secret désir de les placer sous la tutelle d'un autre parti ou même de la bourgeoisie. Mais l'idée de la véritable indépendance prend corps et se réalisera. Elle est déjà suffisamment claire pour qu'un parti communiste ne puisse raisonnablement nourrir l'espoir de gouverner dans les formes et avec les méthodes du P. C. russe.

## La prise du pouvoir.

L'argument le plus troublant qu'on puisse invoquer en faveur de la prépondérance du rôle du parti est tiré de l'inaptitude des syndicats ouvriers à l'accomplissement de certaines tâches de la révolution. Le camarade Trotsky s'exprimait en ces termes sur ce point :

« Seule, l'insurrection armée du prolétariat est en mesure de le rendre maître de la situation dans le pays. Mais pour la réussite de l'insurrection, il faut une préparation énergique et acharnée... propagande, organisation, préparation technique... Or, ces termes sortent du cadre de l'organisation syndicale et de son rôle... Pour cela, le Parti communiste doit constituer partout ses cellules... »

Cette conception du rôle du parti découle naturellement de la thèse qui admet la possibilité de l'organisation politique du prolétariat dans une « minorité consciente » unique, extérieure au mouvement syndical : dans un seul parti politique.

Non seulement le parti s'identifie avec la classe, mais il en est l'expression la plus haute, c'est-à-dire la plus qualifiée pour diriger cette classe, parler et agir en son nom. Le parti prépare donc l'insurrection armée du prolétariat, détermine l'heure et les modalités de la guerre civile, s'empare du pouvoir politique, forme le

gouvernement et, toujours au nom du prolétariat, exerce sa dictature.

Nous n'acceptons pas cette thèse. L'expérience nous fait rejeter absolument cette confusion d'un parti politique et du prolétariat. Nous repoussons surtout comme contre-révolutionnaire la mise en tutelle du prolétariat sous prétexte qu'il n'est pas apte à l'insurrection armée.

Le parti bolchevik a montré qu'en période troublée, devant un Etat faible, un parti politique peut préparer l'insurrection et la réussir; mais le P. C. russe nous montre tous les jours qu'il convient de distinguer entre cette victoire d'un parti et la victoire du prolétariat. L'insurrection victorieuse d'un parti peut, sous certaines conditions, favoriser le prolétariat et hâter l'heure de sa libération, elle ne se confond pas avec la révolution prolétarienne.

Ce qu'on peut dire, c'est qu'un parti qui se propose de servir la classe ouvrière le fera avec d'autant plus d'efficacité qu'il disposera des puissants moyens que donne le pouvoir politique.

Le prolétariat peut donc profiter des dispositions favorables d'un parti à son égard et conditionner utilement l'appui qu'il pourra fournir éventuellement à ce parti. Mais il ne saurait perdre de vue que ces dispositions ne résistent pas à la pression des réalités économiques qu'il n'appartient à aucun gouvernement de changer. Le prolétariat doit rester le seul arbitre du caractère révolutionnaire et prolétarien de tout mouvement social.

Un parti politique hiérarchisé, militarisé, spécialement préparé et entraîné, constitue sans aucun doute l'instrument le plus parfait d'une insurrection armée pour la conquête du pouvoir politique, mais il ne constitue que cela et n'est apte qu'à certaines tâches d'ordre politique ou militaire. Le socialisme peut évoluer sous la protection d'une armée, il ne s'organise pas sous la direction de cette armée.

Aussi, le prolétariat organisé se détermine librement au regard de l'insurrection d'un parti, comme au regard de tous les autres phénomènes sociaux. Il peut la favoriser ou la contrarier, il ne la confond jamais avec son action propre. Il ne seconde aucune tentative des forces extérieures en vertu d'un principe et n'abandonne pas à un parti politique le soin de faire sa révolution.

Le prolétariat vise à la socialisation des moyens de production et de répartition.

Sa révolution commence lorsqu'il se rend maître de ces moyens de production. Il n'est pas douteux que cette conquête suppose l'emploi de la violence révolutionnaire, de la violence *organisée*, mais il est faux de prétendre que cette violence ne peut s'organiser et s'exercer que suivant les modes et conformément au processus prévus par le parti communiste.

Le prolétariat porte en lui, et *dans ses organisations économiques*, toutes les possibilités révolutionnaires. Limiter ces possibilités, c'est n'envisager le syndicat que dans l'état où il se trouve aujourd'hui; c'est se représenter le prolétariat comme arrivé au dernier stade de son évolution pré-révolutionnaire, ce qui est absurde. Actuellement le prolétariat n'a pas la possibilité de préparer l'insurrection armée, aussi ne songe-t-il pas à la préparer et en laisse-t-il le soin aux partis politiques que l'opération pourrait tenter. Il prendrait au regard d'un tel événement l'attitude commandée par les circonstances et par le souci de son intérêt propre.

Mais cela ne signifie pas qu'il ne puisse organiser sa violence qu'en en confiant le soin à un parti politique

extérieur et en livrant son sort à ce parti. Certes, la mainmise révolutionnaire par le prolétariat sur les moyens de production est inséparable de la conquête du pouvoir politique. On n'imagine pas, en effet, les ouvriers s'emparant des usines, pacifiquement, sous l'œil bienveillant de l'Etat bourgeois, de l'armée et de la police bourgeoises.

Le pouvoir politique doit être pris soit par un parti politique favorable au prolétariat, soit par le prolétariat lui-même assez évolué pour organiser, dans tous ses aspects, la prise simultanée de toutes les formes de pouvoir.

Mais, si la révolution prolétarienne ne peut se séparer de la prise du pouvoir politique, cette prise du pouvoir politique peut parfaitement se concevoir en dehors de toute préoccupation de révolution économique ou des conditions de cette révolution. Un parti d'insurrection, livré sans frein à son inspiration, subordonne tout à la réalisation de ses buts. Et c'est là le plus grand danger que courrait un prolétariat, qui enchaînerait sa destinée à celle d'un parti d'insurrection, qui consentirait à n'être plus maître de l'heure et des modalités de son action, qui s'exposerait ainsi aux aventures.

Que serait devenue la C. G. T. U., en 1925, si la politique putschiste des dirigeants du P. C. avait trouvé un terrain plus favorable à son application?

La violence révolutionnaire du prolétariat ne peut s'exercer que sous certaines conditions, dont l'essentielle est *l'aptitude spécifique* du prolétariat. Le syndicat mène la lutte de classe avec les moyens dont il dispose.

Quand le prolétariat ne peut déborder le cadre des actions quotidiennes pour la satisfaction de ses besoins immédiats, il ne vise pas à la révolution; il règle son attitude de façon à tourner à son profit les événements qui peuvent se produire. C'est ainsi qu'il peut, le cas échéant, bénéficier d'une insurrection victorieuse qu'il n'aura pu préparer lui-même. Quand les moyens du prolétariat se développent, ses facultés de préparation de sa révolution se développent également. La prise du pouvoir politique se présente de moins en moins comme une guerre de rues généralisée.

*Plus grande est la part de l'économie sociale dont le prolétariat peut s'emparer dans son geste révolutionnaire initial, plus la résistance du pouvoir politique est faible, plus le caractère d'insurrection armée de cette prise disparaît.*

Un prolétariat évolué, conscient de sa mission historique et des nécessités politiques et économiques de sa révolution, représenté par un syndicalisme de masse, arrive ainsi à la maîtrise absolue de l'organisation générale de sa révolution.

Poser en principe qu'« un parti politique est indispensable à l'émancipation du prolétariat » et que ce parti est « le parti communiste » (1) est une double erreur.

Certes, le camarade Delfosse, qui s'exprime ainsi, envisage un P. C. idéal « basé sur des principes justes », qu'il définit par « l'adoption de la méthode dialectique de Marx, de la dictature du prolétariat, de la violence pour la prise du pouvoir, la répudiation de la défense nationale ».

Mais cela même souligne la fragilité de sa thèse. Le P. C. actuel, combattu par Delfosse, est, lui aussi, basé sur ces *principes justes*. Cependant l'immense

(1) DELFOSSE, *Contre le Courant*, n° 7, 22 janvier 1928.

majorité du prolétariat s'en détourne et sa faillite, comme guide de ce prolétariat, est évidente.

Quant au P. C. régénéré au gré de Delfosse, sur une interprétation inconnue des mêmes « principes justes », il n'existe pas. La théorie de Delfosse n'est pas basée sur l'expérience qui lui serait évidemment contraire, mais sur des suppositions, des intentions... Le prolétariat ne subordonne pas son action révolutionnaire à la création du P. C. idéal. L'ouvrier trouve au syndicat *et au syndicat seulement*, tous les éléments, toutes les conditions de réalisation de ses aspirations immédiates et lointaines.

Pour le camarade Delfosse, le syndicalisme de masse « ne peut exister que si le syndicat se refuse à arbitrer les opinions politiques de ses membres et, par conséquent, reconnaît les limites de son rôle d'éducateur social ».

Aussi ne voit-il l'unité syndicale possible qu'à la condition d'éliminer de l'organisation tout ce qui n'est pas « revendication immédiate » et dont le caractère politique constitue un germe de division. On supprimerait même des statuts de la C. G. T. unifiée la formule *disparition du patronat et du salariat*.

Cette conception du syndicalisme, si elle trouvait crédit, marquerait une régression de l'état de choses actuel.

Où l'ouvrier s'éduquerait-il entre un syndicat neutre et un Parti communiste militarisé pour l'insurrection, c'est-à-dire impropre à l'éducation politique de ses propres membres?

Comment le syndicat pourra-t-il modifier le sens étroit de ses « revendications immédiates » de base, si la connaissance de ses membres communistes évolue seule?

Delfosse envisage lui-même l'évolution du caractère des revendications immédiates puisqu'il prévoit le cas où l'insurrection même deviendra l'une de ces revendications.

Comment le syndicat tranchera-t-il de ces questions politiques sur le terrain de la neutralité?

N'aura-t-il le choix qu'entre l'abstention ou des décisions d'unanimité?

Si Delfosse admet le jeu des majorités et des minorités, qu'est-ce qui marquera cette différenciation sinon l'interprétation politique des décisions?

Suffirait-il qu'une revendication devînt immédiate pour perdre son sens politique? Si l'aspect politique des grands problèmes échappe encore à beaucoup d'ouvriers, le côté politique des revendications les plus immédiates ne leur échappe pas. Ce sont des préoccupations politiques qui empêcheraient aujourd'hui, dans une C. G. T. unique, l'unanimité de se réaliser sur une action à mener pour l'application de la journée de huit heures.

Aussi est-ce faire fausse route que de chercher la solution des difficultés présentes dans la neutralisation politique des syndicats. Cette séparation arbitraire de la politique et de l'économie, cette répartition des compétences qui livre le domaine de la politique au P. C. est une dangereuse utopie.

Le syndicat n'est pas un groupement amorphe, incapable de s'élever par ses propres moyens au-dessus des revendications qu'il formule aujourd'hui; c'est un instrument de lutte de classe et de révolution, *c'est le véritable parti politique de classe de l'ouvrier*. C'est le parti où il est accueilli, quelles que soient ses opinions,

au sein duquel il peut s'exprimer librement sans encourir aucune sanction, le parti dont, par voie de conséquence, il ne doit, *sous aucun prétexte*, rompre l'unité.

Loin de bannir la politique du syndicat, il faut envisager les moyens de l'y introduire sainement. Elle doit être un élément de concorde et non un germe de division. Il n'est pas question de transporter inconsidérément et au hasard de l'inspiration les débats politiques dans l'arène syndicale, il s'agit seulement de dégager tous les aspects des luttes de classe quotidiennes et la véritable signification sociale de ces luttes.

Aucun parti politique n'est apte à cette tâche mieux que le syndicat lui-même. Par le développement de ses forces numériques, par le perfectionnement de son organisation nationale et internationale, l'extension de son influence et de son champ d'action, l'élévation de la conscience de ses militants, la notion toujours plus claire du sens de la victoire prolétarienne et de ses conditions, le syndicat apparaîtra de plus en plus comme le seul parti de classe authentique du prolétariat, le seul organisme ouvrier apte à résoudre sous tous leurs aspects, les problèmes de la révolution prolétarienne.

Chacun de ses progrès réduit le domaine que le parti communiste s'assigne et que seule l'inexpérience actuelle des masses ouvrières lui assure : domaine infiniment trop vaste pour les moyens limités d'un parti politique.

Sans doute, la scission syndicale, la position fautive des dirigeants des deux C. G. T.; la dépression morale causée dans les milieux ouvriers par la stabilisation du capitalisme et la décomposition du communisme officiel provoquent, en France surtout, une grande confusion qui ne permet pas d'espérer une modification rapide de la situation présente. La conscience ouvrière se cherche encore dans les ténèbres, mais elle se dégagera du chaos et le prolétariat saura trouver, hors de « l'intérêt général » trop vaste et de l'intérêt trop étroit du parti communiste, la voie juste de son intérêt propre.

Les chemins suivis par les deux C. G. T. mènent inévitablement au syndicalisme d'Etat. Le prolétariat repousse cette tutelle comme il repousse la tutelle des partis politiques.

Les organismes collectifs sont, comme les individus, attachés à la vie. Tous les Etats sont entraînés à assurer d'abord leur existence; tous cherchent à se renforcer. Il y a donc divergence absolue entre les fins conservatrices de l'Etat et les fins révolutionnaires du prolétariat qui n'étend ses conquêtes et son pouvoir qu'aux dépens de l'Etat.

## La dictature du prolétariat.

La dictature du prolétariat est une formule marxiste exprimant, d'une façon générale, purement théorique, la volonté du prolétariat de rester maître du pouvoir politique révolutionnairement conquis et de faire servir ce pouvoir, pendant la période de *vacances de la légalité*, à la défense et à l'extension des conquêtes économiques de la Révolution.

Cette formule, en son principe, est inattaquable du point de vue révolutionnaire. Elle traduit une nécessité si évidente qu'on ne peut la repousser sans repousser l'idée même de la révolution. Elle s'applique, d'ailleurs, à toutes les phases de la révolution prolétarienne

universelle, depuis l'effort initial du prolétariat russe jusqu'aux dernières convulsions du capitalisme mondial, c'est-à-dire jusqu'aux conjonctures réduisant au minimum le passage de la légalité bourgeoise à la légalité socialiste.

Mais l'accord sur le principe de la nécessité de la défense révolutionnaire resterait illusoire s'il ne se complétait d'un accord sur le sens, sur le contenu réel de la formule *dictature du prolétariat*.

Jusqu'en 1917, cette formule est restée dans le domaine de la théorie pure. Le parti bolchevik russe, pour la première fois, s'est efforcé de la traduire en actes. J'ai déjà examiné, au cours de cette étude, le caractère pris par la dictature du P. C. russe. Il est certain que ce parti n'a pas réalisé les formes d'une dictature *collective*, d'une dictature de classe. La dictature de Staline ne se distingue en rien d'essentiel des dictatures dont l'Histoire nous offre l'exemple. Comme celles-ci, elle est caractérisée par l'existence d'un dictateur établissant lui-même les formes et les limites de la liberté.

C'est cette dictature personnelle que le néo-communisme considère non seulement comme l'authentique dictature du prolétariat russe, mais comme la seule interprétation possible de la formule de Marx.

D'une situation particulière dans laquelle le parti bolchevik a trouvé les conditions de son hégémonie absolue, on a tiré une véritable doctrine applicable en tout temps, en tout lieu, en toute circonstance.

Ainsi, en Allemagne, en France, en Angleterre..., comme en Russie, la dictature du prolétariat ne trouverait son instrument qu'en la personne du dictateur russe, maître de son appareil international de fonctionnaires.

C'est cette conception que, au nom du *léninisme*, les partis communistes actuels entendent imposer à tous les prolétariats du monde.

En France, les débats du dernier Congrès national de la C. G. T. U., à l'issue duquel la minorité confédérale obtint le retrait des statuts de la formule *dictature du prolétariat*, montrent à quelles légitimes et invincibles résistances ouvrières la prétention des néo-communistes se heurtera.

La dictature du parti communiste n'est pas la dictature du prolétariat. La distinction fondamentale établie entre le prolétariat, c'est-à-dire entre la classe et les partis politiques quels qu'ils soient, ne permet pas de confondre ces formules.

Le prolétariat, qui ne peut reconnaître une organisation politique indépendante comme son expression politique de classe, ne peut poser en principe la nécessité de la dictature d'une telle organisation. La dictature d'un parti est un fait au regard duquel la classe ouvrière organisée sur le terrain économique se détermine librement comme au regard de toutes les situations créées par l'activité des forces sociales extérieures.

Le problème de la dictature se pose pour la classe prolétarienne dans les mêmes termes que celui de la conquête du pouvoir et, d'une façon générale, que toutes les questions qui se rapportent au rôle respectif des syndicats et des partis dans la révolution.

Quand la situation générale donne à un parti politique la force de s'imposer au prolétariat, de s'en faire reconnaître et d'agir en son nom, ce parti est l'instrument tout désigné de la dictature et du dictateur. Le prolétariat, trop faible pour exercer sa propre dicta-

ture, doit alors subir celle du parti. L'appui qu'il peut attendre du pouvoir est fonction de celui qu'il peut lui fournir.

Le développement de l'économie qui porte en lui le développement du prolétariat et de son organisation syndicale représentative, en réduisant le rôle des partis politiques, modifie toujours plus profondément la forme possible du pouvoir. La norme révolutionnaire est en perpétuelle transformation. On ne règle pas arbitrairement le rapport des forces sociales et le jeu de ces forces.

Le prolétariat tend constamment à prendre et à exercer lui-même le pouvoir. C'est une erreur de n'envisager son action révolutionnaire que sous les deux aspects extrêmes : de son impuissance totale qui laisse le champ libre aux partis ou de sa maturité définitive, de son aptitude à résoudre lui-même tous les problèmes de la révolution, y compris celui de l'Etat.

Les différentes phases de la révolution prolétarienne mondiale seront caractérisées par la capacité croissante des prolétariats à s'en assurer la direction.

Nul ne peut dire aujourd'hui à quel degré de développement de leur organisation et de leur idéologie seront parvenus les prolétariats des grandes nations capitalistes au moment des révolutions futures.

Déjà, malgré leur faiblesse relative qui laisse encore un large champ à l'activité des partis politiques, ils ont résisté à l'attraction, pourtant puissante au début, de l'Internationale communiste. Les partis communistes actuels doivent perdre tout espoir de conquérir les syndicats ouvriers et de leur imposer leurs volontés. Aucun parti n'obtiendra, dans l'avenir, de prolétariats conscients et forts ce que l'I. C. n'a pu obtenir de prolétariats faibles et tournés vers elle.

Dans les conjonctures présentes, le P. C. français ne trouverait pas dans le prolétariat organisé les assises de sa dictature. Dans l'hypothèse la plus favorable d'une insurrection victorieuse qui le porterait au pouvoir, il ne s'y maintiendrait qu'en écrasant le prolétariat, marquant ainsi le caractère réactionnaire de son action, ou en se soumettant au contrôle de la démocratie prolétarienne, en acceptant d'être responsable devant cette démocratie, en accordant, dès le début, les garanties du libre exercice de la véritable *dictature du prolétariat* naissante.

Comme ce programme est en contradiction absolue avec celui du néo-léninisme, avec la conception stalinienne du rôle du gouvernement russe et des partis communistes qui lui sont soumis, on peut dire que la prise du pouvoir politique dans l'une quelconque des grandes nations capitalistes par le Parti communiste actuel marquerait, non un progrès, mais un recul du prolétariat et de sa révolution.

Le prolétariat ne sépare pas les nécessités politiques de sa révolution des nécessités économiques. Il sait que le sens et l'ampleur de son action ne sont pas indépendants des conjonctures politiques. Aussi son évolution est-elle marquée, dans sa marche irrégulière, par son aptitude croissante à envisager les phénomènes sociaux sous le double aspect politique et économique qu'ils présentent toujours.

Le prolétariat peut, sans l'intervention d'un parti, s'emparer révolutionnairement des moyens de production ; mais cette conquête n'est garantie que par la conquête simultanée et l'exercice par le prolétariat lui-

même de la plus grande somme possible de pouvoir politique.

Le prolétariat peut être dans l'impossibilité de s'opposer à la prise du pouvoir politique par un parti, il peut même avoir intérêt à ne pas entrer en lutte ouverte contre ce parti pour déterminer les formes de la dictature, mais même lorsque le prolétariat compose, c'est toujours, entre lui et les partis politiques, une *question de force*, une lutte pour le pouvoir. La véritable dictature du prolétariat ne s'exerce que dans la mesure où le prolétariat domine effectivement l'instrument politique de la dictature. Elle ne prend son plein sens et ne donne au prolétariat les garanties qu'il peut attendre d'elle que lorsque l'organe du pouvoir est l'expression directe de la démocratie prolétarienne et est placé sous le contrôle et l'autorité de cette démocratie.

En aucun cas, la dictature d'un parti politique ne peut être considérée comme la dictature du prolétariat. Loin de se confondre, les deux formes de dictature s'opposent.

La dictature d'un parti perd rapidement et inévitablement son caractère de *moyen* pour devenir une *fin*.

Le parti politique qui se croit indispensable au prolétariat et qui s'imagine que l'émancipation des travailleurs sera son œuvre, subordonne tout à son existence et à la possession du pouvoir. Son activité exclusive, oppressive, accumule les difficultés qu'il invoque pour légitimer son rôle et dont il ne voit la solution que dans un renforcement de sa dictature.

L'aboutissant d'un tel régime n'est ni l'économie socialiste ni le jeu politique de la démocratie prolétarienne, c'est la dictature personnelle toujours engagé dans la voie des réactions sociales.

La dictature du prolétariat ne peut se concevoir que comme une forme particulière et provisoire de l'action révolutionnaire de classe imposée par les circonstances. C'est le maximum d'initiative laissé à l'organisme politique responsable, compatible avec le libre jeu de la démocratie prolétarienne.

Le caractère collectif de la dictature du prolétariat est permanent et ne s'altère pas. C'est la *classe* qui prend le pouvoir ; c'est la *classe* qui l'exerce. C'est la classe qui se prémunit contre les tentatives des minorités politiques, contre les abus de la bureaucratie, contre les erreurs, les défaillances, les trahisons du pouvoir absolu, contre la pérennité de la dictature...

La dictature d'un parti est incompatible avec le passage harmonieux et pacifique de la dictature à l'ordre nouveau. Le sort du parti est lié au sort de la dictature qui est la raison d'être du parti et à laquelle celui-ci ne peut survivre. Plus la dictature devient une entrave aux progrès de la révolution, plus le parti est entraîné à la renforcer. Le parti qui ne peut se résoudre à disparaître subsiste et gouverne comme une force contre-révolutionnaire. Le prolétariat ne peut développer son action révolutionnaire qu'en luttant ouvertement contre lui pour le pouvoir.

Le destin de la classe, au contraire, est indépendant de la dictature qui n'est, pour le prolétariat, qu'un moyen qu'il peut, suivant les situations, avoir le même intérêt à employer qu'à rejeter. Le sort de la classe ouvrière n'est influencé que par la façon dont cette classe se sert de la dictature.

Aussi la dictature du prolétariat, basée sur la démocratie prolétarienne, c'est-à-dire la dictature effective

de la classe, est-elle la seule qui puisse évoluer normalement vers un régime normal ; la seule qui puisse s'atténuer et disparaître sans nouvelles guerres civiles, la seule qui ne puisse se tourner contre le prolétariat lui-même, la seule qui constitue le véritable régulateur de la violence révolutionnaire.

C'est cette forme de dictature qui constitue la seule expression concrète de la formule de Karl Marx ; c'est cette forme et ce caractère collectif et démocratique qu'entendent de plus en plus donner à la dictature de leur classe les ouvriers révolutionnaires les mieux informés, les plus conscients du monde entier.

La Révolution russe a été et est encore, pour eux, féconde en enseignements. Ils entendent profiter sans retard de ses leçons. La situation du prolétariat russe, l'évolution du P. C., la crise politique et économique qui devient, en Russie, une crise de régime, leur montrent qu'il n'y a pas d'intérêts prolétariens qui puissent justifier la tutelle des partis et la dictature qui s'exercerait sur eux et sur leurs organisations de classe.

Ils repoussent avec énergie la thèse néo-léniniste du prolétariat inconscient, incapable de discerner ses véritables intérêts et de se diriger lui-même. Ils luttent pour le pouvoir et non pour son ombre ou les bribes qu'un parti pourrait consentir à leur abandonner.

Les révolutions futures qui mettront aux prises, dans les grands pays industriels, les forces ouvrières organisées et un capitalisme puissamment outillé pour sa défense porteront sans doute à un degré jamais encore atteint la violence révolutionnaire opposée à la violence bourgeoise.

La dictature du prolétariat devra s'exercer avec toute la vigueur, l'ampleur, la souplesse, la promptitude qu'exigera la situation. Mais la difficulté, la complexité de la tâche est une justification de plus de l'intervention constante de toutes les forces du prolétariat, de la mise en œuvre de toutes ses ressources.

Certaines activités extra-prolétariennes peuvent concourir à l'avènement de la révolution du prolétariat et même en déterminer à l'origine certains aspects. Il est évident, par exemple, que l'idéologie prolétarienne n'est pas seulement une expression *sui generis*, un phénomène de spécificité. Les partis politiques contribuent plus ou moins heureusement à la formation de cette idéologie.

Mais l'énergie potentielle de la révolution prolétarienne n'est pas dans les partis ou sectes se réclamant du prolétariat, elle est dans le prolétariat lui-même. L'insuffisance du potentiel prolétarien ne peut pas être corrigée par l'intervention des forces politiques extérieures.

La révolution prolétarienne ne s'accomplit pas par délégation ou substitution, elle exige l'aptitude totale du prolétariat national et international à résoudre tous les problèmes qu'elle soulève.

\*\*

Au terme de cet exposé, j'ai conscience de n'avoir qu'à peine approché le premier des buts que je me proposais d'atteindre : exposer mon opinion. Les problèmes de la révolution prolétarienne sont si étendus, si complexes, qu'on ne peut en poursuivre l'examen sans leur découvrir des aspects toujours nouveaux, toujours imprévus.

Mais je n'avais pas la prétention d'épuiser un débat presque aussi vieux que les luttes prolétariennes elles-mêmes. J'ai surtout pensé que, dans l'état actuel de la

Russie et du prolétariat mondial, aucun militant n'avait le droit de se taire.

La division des forces ouvrières créée, surtout en France, une situation angoissante qui peut devenir tragique. Il faut que l'unité des organisations de classe du prolétariat français se refasse.

J'ai la conviction profonde qu'elle ne se réalisera ni sur le terrain glissant de la collaboration des classes et de l'intérêt général sur lequel la C. G. T. est engagée, ni sur le terrain de la direction unique, où la C. G. T. se livre au Parti communiste, ni dans la neutralité stérilisante d'un syndicalisme apolitique.

Peut-être ne se reconstituera-t-elle pas non plus sur les postulats qui me semblent se dégager de l'expérience d'un siècle de luttes de classes et que je me suis efforcé d'exposer ; mais si l'orientation actuelle de la pensée ouvrière la plus consciente est une indication, on peut dire que l'unité ne se réalisera que sur le fonds d'idées constitué par la distinction absolue, définitive de la classe et des partis politiques.

C'est cette distinction qui est à la base de toute l'argumentation que je soumetts à la critique révolutionnaire.

Fernand LOROT.

## Parmi nos Lettres

Avant l'article  
de Loriot

Un camarade de vieille date, un ancien collaborateur de l'Avant-Garde et de l'Action directe, Boulay, nous a adressé

la lettre suivante dont nous ne retrancherons rien, surtout pas le post-scriptum :

*Une seule question : quand donc la R. P. cessera-t-elle d'être une « lumière voilée et froide » et contente d'être telle? Quand cesserez-vous de ruser avec les grandes questions et de les éluder au lieu de les élucider?*

*On devine ce que vous voulez dire, mais vous ne le dites pas. Trop d'affirmations sans preuves. Donnez-nous des faits, soit. Mais donnez-nous aussi les raisonnements qui les soutiennent et qui les enchaînent. Ne craignez pas de développer. Vous ne viendrez à bout de la confusion que par la discussion, et vous ne dissiperez les mirages que par la clarté.*

*Les hommes de la Révolution russe ont commencé par écrire avant de proscrire. Ils se sont imposés par la dialectique, avant de se maintenir par la répression. Ils n'ont eu peur ni des idées ni des hommes. Vous n'avez pas peur des hommes, mais on dirait que vous avez peur des idées. C'est le contraire qu'il faudrait.*

*Vos adversaires se moquent de vos polémiques. Ils ne craignent pas vos personnes, parce qu'ils sont bien fournis de personnel, qu'ils paient. Mais ils redoutent vos arguments parce qu'ils en manqueraient vite, si on les pressait, et qu'on n'achève pas des arguments, parce que, pour parler comme Pascal, il leur est plus facile de trouver des moines que des raisons. Au lieu que vous, qui avez peu de personnel, pas de moyens et aucun goût pour la calomnie, votre seule force est la vérité.*

*Louzon consacre deux lignes à exorciser le dogmatisme. Il ferait mieux de nous dire en deux pages en quoi le dogmatisme consiste. Au lieu d'exécuter sommairement la corruption, il devrait bien nous expliquer d'où elle vient, et à qui elle s'applique. Ignore-t-il que beaucoup de camarades pensent de bonne foi qu'au dogme bourgeois il faut opposer le dogme révolutionnaire, et à la corruption bourgeoise une entreprise d'infiltration prolétarienne obtenue — si besoin est — par des moyens sonnants et trébuchants?*

*Il est utile de se demander, comme votre vieil abonné, si le syndicalisme des Congrès de Bourges et d'Amiens a dit son dernier mot, mais il le serait bien davantage de replacer ce syndicalisme-là dans son milieu historique, et de montrer ainsi quelle a été sa grandeur et son efficacité!*

*Il est excellent de chercher, dans les règles d'action qui le guidaient, et dans les formes d'organisation sous lesquelles il combattit, le secret de son rayonnement et les causes de ses succès. Mais il serait meilleur encore de proclamer qu'il n'est pas question de le ressusciter, puisque les circonstances qui l'avaient créé ne se retrouvent plus.*

*Je ne m'entendrai pas. Vous avez la chance d'être assez indépendants pour être impartiaux, et de pouvoir vous livrer à la besogne objective que je réclame. C'est dans la mesure où vous ferez cette mise au point que vous serez un centre d'attraction utile, et une coopérative intellectuelle de quelque valeur.*

*P. S. — Je reçois à l'instant la R. P. qui contient l'article de Loriot. Mieux vaut tard que jamais! Continuez et bon courage.*

\*\*

### Le redressement de la C. G. T.

Le dernier Comité confédéral s'est refusé à enterrer le 1<sup>er</sup> mai, et à espacer de trois ans les congrès confédéraux.

Mais son courage s'est borné là. A la presque unanimité, il a approuvé le fameux programme minimum. De là chez beaucoup de camarades un sentiment de découragement que traduit la lettre suivante :

*L'information des journaux sur ce qui s'est passé au C. C. N. me décourage profondément. Je m'attendais à une attitude plus énergique de la part de certains militants.*

*Les délégués venant à ces réunions sont tous dans la ligne confédérale et, à part quelques petites questions de détail, sont en parfait accord avec l'orientation actuelle. Ils viennent aux C. C. N. convaincus d'avance, ne demandant qu'à approuver, sauf Bourderon et Jeanmin naturellement.*

*Tant que les U. D. n'envoient pas d'autres éléments pour pouvoir tenter un travail de redressement, il n'y aura rien à espérer ; ce n'est pas du côté des Fédérations qu'il y a quelque chose à attendre.*

*C'est de la base, des U. D. ensuite, que devrait s'amorcer le redressement. Or il faut bien constater que les secrétaires de ces organisations sont ceux qui sont le plus dans la ligne confédérale.*

*Ne trouve pas bizarre mon découragement. Ce qui me décourage, c'est de constater que plus nous allons en avant, moins le redressement paraît possible. Je nous vois nous emlisant chaque jour davantage, sans qu'une seule résistance ne se fasse sentir.*

L'enlèvement n'est qu'apparent. Jamais au contraire un plus grand nombre de syndiqués confédérés, et même de militants, n'avaient compris que le réformisme de Jouhaux va infiniment plus loin que n'allait celui de Keufer. Cet état d'esprit qui se développe en bas, dans le rang, ne se traduit pas encore en haut ; les délégués des Fédérations et des Unions départementales tiennent un langage opposé.

N'attachons pas une importance exagérée à ce qui se produit dans les hautes sphères des fonctionnaires professionnels, tant à la C. G. T. qu'à la C. G. T. U. Le véritable mouvement est en bas ; c'est parce que en bas on a été dérouter ces dernières années, parce que, aussi, l'esprit de lutte a subi une éclipse que les dirigeants syndicaux se croient tout permis. Mais, un peu de patience. Quand les violons de l'histoire joueront un autre air, le programme minimum et les statuts du genre de ceux de l'Union confédérée de la Seine ne pèseront pas lourd.

\*\*

### La prophétie de Sorel

De plusieurs côtés, cette remarque nous a été faite :

*Il aurait été utile d'indiquer à propos de la citation de Sorel que celui-ci disait cela de la C. G. T. en opposition avec les Bourses du Travail qu'il voyait comme les véritables juges du syndicalisme. Autrement ça peut être interprété comme une condamnation de tout le syndicalisme.*

Les discussions du dernier Comité confédéral national et la position de la C. G. T. sur la rationalisation et sur le Conseil économique nous paraissent éclairer tellement la prophétie de Sorel, la montrer réalisée, que le moindre commentaire nous semblait inutile.

Mais il est évident que pour comprendre le sens

véritables de ces vues prophétiques, extraites de la préface à l'*Histoire des Bourses du Travail* de Pelloutier, il faut être familier avec l'histoire du mouvement syndical. Hélas ! la génération actuelle l'ignore trop souvent.

Cette prophétie, loin d'être une condamnation de tout le syndicalisme, mettait celui-ci en garde contre un danger redoutable. Il y est tombé. La guerre l'y a jeté. Pourrait-il n'y pas tomber ? Sûrement. Mais la première condition pour n'y pas tomber, c'était de ne pas perdre de vue ce danger.

\* \*

**Une carte de Moscou** D'un camarade de là-bas, ces quelques mots au dos d'une carte reproduisant un tableau de Jacobi « la Halte des Prisonniers ».

Très touché de votre bon souvenir. Depuis longtemps aussi j'étais sans nouvelles de vous. Je me porte très bien, au physique s'entend. J'étudie les papiers de Babeuf, ce qui est d'un intérêt plus actuel qu'il pourrait d'abord sembler. Un printemps s'annonce, des bourgeois éclatent, mais c'est long, comme s'il y avait encore des années d'hiver à traverser. Amitiés

\* \*

**Et l'unité syndicale ?** Un vieux militant des typos parisiens nous écrit :

Je ne suis point parvenu à savoir où vous voulez en venir... c'est-à-dire comment vous espérez réaliser l'unité. Je ne vois rien de plus nécessaire que sa réalisation et tout semble se liquer pour la rendre irréalisable.

Ceux qui ont commis la grave faute de susciter la scission et qui ont conscience de leur erreur « tactique » sont bien empêchés, bien incapables de reconnaître l'erreur et de réparer la faute. Les camarades unitaires ne peuvent faire demi-tour en bon ordre et chacun d'eux, individuellement, est retenu par une sorte de fierté, un amour-propre qu'on ne saurait, malgré tout, qualifier de ridicule.

Je souhaite au noyau de la R. P. de trouver une solution que, pour ma part, je n'entrevois pas encore. Et c'est bien mon plus grand regret.

Toujours le besoin d'un remède magique ! Or il n'y a pas une solution miraculeuse pouvant intervenir immédiatement ; il y a un travail tenace, difficile, ingrat même, à poursuivre.

La vague d'unité s'est retirée. En ce moment, les dirigeants des deux C. G. T., des deux Internationales syndicales espèrent de nouveau réussir à se dévorer mutuellement. Le scandale de la lettre d'Oudegeest au Congrès d'Amsterdam l'a montré. Le Congrès de l'I. S. R., qui se tient en ce moment, le montre non moins clairement. La nouvelle route de l'unité syndicale, selon Monmousseau, n'est en somme que la route loin de l'unité indiquée par Lozovsky. On baptise unité ce qui n'est que l'installation dans la scission. A l'échelle internationale, on veut de nouvelles sections pour l'I. S. R., même au prix de scissions. A l'échelle nationale, on écrit par exemple que l'unité des cheminots en France ne sera pas le résultat de la fusion des deux Fédérations, mais l'absorption par la Fédération unitaire.

Les véritables partisans de l'unité syndicale, ceux qui en veulent les conditions, sont rares, d'un côté comme de l'autre. Que peuvent-ils faire ? Que doivent-ils faire ?

Tirer la leçon des deux expériences en cours, celle du syndicalisme de collaboration gouvernementale et celle du syndicalisme de secte communiste. Activer l'allure de ces expériences et en tirer la dure leçon.

Travailler à former une génération de militants ayant confiance d'abord dans le syndicat et capables d'imposer la paix aux diverses tendances, de les obliger à se supporter sous le même toit.

Défendre le front unique contre ceux qui n'en veulent pas comme contre ceux qui le sabotent, préparer ainsi l'unité syndicale par l'unité d'action chaque fois qu'elle est possible.

### Une cause du déficit des Chemins de fer

Un de nos amis qui, par sa profession, est mêlé au monde de l'industrie et du commerce, nous adresse ces remarques suggestives sur un aspect de la gestion des chemins de fer :

L'augmentation des tarifs de chemins de fer va engendrer une hausse certaine du coût de la vie, tous les négociants avec qui j'ai affaire majorent leurs produits d'au moins 5 %.

Si je ne me trompe, cette augmentation est la conséquence du déficit d'un milliard dans la gestion des chemins de fer français. Certes, nos camarades cheminots sont en droit de dénoncer l'incurie des services comme une des causes du déficit. Certes, Louzon a tout à fait raison lorsqu'il dit que les administrateurs des Compagnies en sont aussi les fournisseurs et soignent mieux leurs intérêts que ceux des chemins de fer. Pourtant il est une cause que toutes les personnes dans les affaires connaissent et que personne ne dénonce. Est-ce parce que la preuve matérielle du fait dans ce domaine est presque impossible ? Peut-être aussi parce que ce que nous allons relater est chose courante dans le monde capitaliste d'après-guerre. C'est une des plaies qui infectent l'économie bourgeoise et, hélas ! trop souvent nos organismes ouvriers, coopératives, municipalités.

Je veux parler de la corruption commerciale désignée vulgairement sous le nom de pot de vin. Il n'est pas inutile de dénoncer un tel vice du régime capitaliste, si nous voulons prémunir dans une certaine mesure nos organismes ouvriers et éviter au lendemain d'une révolution prolétarienne le renouvellement de ces mœurs ; entre parenthèses les organismes commerciaux des Soviets ne sont pas exempts de cette tare.

Pour aujourd'hui bornons-nous à dire publiquement ce que tout le monde dit en catimini : pour fournir dans les chemins de fer, il faut « les lâcher » ! Cela signifie qu'une commission variant suivant l'importance du corrompu est à ajouter au prix normal, plus bien entendu l'appât du fournisseur qui n'a plus de frein.

Un milliard de déficit, rien d'étonnant. Et je serais curieux de savoir à combien monte le prix total des fournitures achetées par les chemins de fer et nous pourrions facilement établir le pourcentage. Louzon pourrait chercher ce chiffre.

Quel argument en faveur de l'établissement du contrôle ouvrier sur la gestion des entreprises que cet état de choses ! Seul ce contrôle pourrait être un remède. Il serait autrement efficace que la loi votée en 1919 punissant ces faits, ignorés de personne et pratiqués par beaucoup dans les affaires.

Une corporation qui devrait s'intéresser à ce problème est celle des représentants de commerce. Quel est celui qui, rompu aux affaires, ne trouve pas cette embeuche, et se voit déboulonné d'une maison par un graissage plus abondant fait par une firme concurrente ?

## Réponse à Chantesais

Sous la pression de ceux qui l'entourent, le citoyen Chantesais se sent obligé de répondre, dans la V. O. du 23 mars, à la note du « Cercle Marx et Lénine » parue dans la R. P. du 1<sup>er</sup> mars.

Nous maintenons tout ce que nous avons affirmé alors. Nous avons dit qu'il nous avait donné des timbres, de l'argent et des adresses ; et tout cela dans un but de propagande oppositionnelle.

Chantesais se proclamait alors un oppositional de la première heure, il nous l'écrivait ; maintenant il parle seulement d'un moment d'hésitation.

Quant à cette nouvelle histoire d'album de dessins, de quoi s'agit-il ? Je l'ignore.

Est-ce pour des albums de dessins que je devais aller retrouver Chantesais rue Pelleport avant 8 h. 30 du matin de peur que le personnel de la V. O. ou les locataires, encore endormis, ne s'aperçoivent que Chantesais recevait une dangereuse oppositionnelle ?

Tant de précautions, tant de mystères ne témoignaient pas beaucoup de courage. Les explications pitoyables d'aujourd'hui n'en démontrent pas davantage.

SARAH MENANT.

IL Y A SOIXANTE ANS

## La "rationalisation" décrite par Marx

La prolongation démesurée de la journée de travail... finit par amener... une réaction de la société menacée jusque dans ses fondements, et la limitation légale de la journée de travail normale. Comme conséquence, il se développe un phénomène... qui devient... d'une importance décisive: l'intensification du travail.

... Dès que le mécontentement croissant de la population ouvrière força l'État à raccourcir, par des mesures coercitives, le temps de travail, à partir de ce moment où le capital se vit dans l'impossibilité d'augmenter la production de la plus-value par la prolongation de la journée de travail, il se mit de toutes ses forces et en pleine connaissance de cause, à produire de la plus-value relative, en accélérant le développement du système mécanique... Cette compression d'une plus grande masse de travail dans un laps de temps donné compte maintenant pour ce qu'elle est en réalité: une plus grande somme de travail. Le temps de travail est dès lors évalué de deux façons, suivant sa durée et suivant son intensité. L'heure plus dense de la journée de 10 heures contient plus de travail, c'est-à-dire de force de travail dépensée que l'heure plus poreuse de la journée de 12 heures.

...Mais comment le travail est-il intensifié?

...Par des systèmes de salaires (surtout par le salaire aux pièces), le capital s'arrange pour que l'ouvrier développe réellement plus de force de travail.

...D'autre part,

dès que le raccourcissement de la journée de travail devient légal, la machine devient, entre les mains du capital, le moyen objectif et systématiquement employé d'extorquer plus de travail dans le même temps. Cela se fait de deux façons: en augmentant la vitesse des machines et en élargissant le champ de travail de chaque ouvrier chargé de surveiller un plus grand nombre de machines. Il faut en outre perfectionner la construction des machines, soit afin d'exercer une plus grande pression sur l'ouvrier (1), soit pour accompagner l'intensification du travail...

... La réduction de la journée de travail à 12 heures date en Angleterre de 1832. Dès 1836, un fabricant anglais déclarait: « Comparé à celui d'autrefois, le travail à faire dans les fabriques s'est notablement accru, parce que l'augmentation considérable de la vitesse des machines exige de l'ouvrier plus d'attention et d'activité ». En 1844, Lord Ashley fit à la Chambre des Communes, en s'appuyant sur des documents, la communication suivante: « Le travail des ouvriers occupés dans les fabriques est actuellement le triple de ce qu'il était au moment de l'introduction du mode de travail nouveau. La machinerie a, sans aucun doute, accompli une besogne qui remplace les nerfs et les muscles de millions d'hommes, mais elle a, en outre, prodigieusement accru le travail des hommes qu'elle domine par son terrible mouvement ».

... Arrivons maintenant à la période postérieure à 1847, c'est-à-dire à celle qui suivit l'introduction de la loi des 10 heures dans les fabriques anglaises de coton, de laine, de soie et de lin. « Dans les métiers continus, disent les rapports des Inspecteurs du Travail pour 1862, la vitesse des broches a été augmentée de 500 tours à la minute, et dans les mules simples de 1.000 » ... Le 27 avril 1863, le député Ferrand déclara à la Chambre des Communes: « Les délégués de 16 districts du Lancashire et du Cheshire, au nom desquels je parle, m'ont

(1) Dans cette catégorie rentre la nouvelle machine, dont « exercer une plus grande pression sur l'ouvrier » est la seule fonction: la chaîne. — N.D.L.R.

déclaré que, par suite des perfectionnements apportés aux machines, le travail ne cesse d'augmenter dans les fabriques. Autrefois, une personne avait plusieurs aides pour faire le service de deux métiers; aujourd'hui, elle sert toute seule trois et même quatre métiers. Les faits prouvent que 12 heures de travail sont actuellement condensées en 10. On comprend donc facilement dans quelles proportions énormes les fatigues des ouvriers se sont accrues dans ces dernières années. »

... Un fait est certain. Dès que la loi lui interdit toute prolongation de la journée de travail, le capital essaie de se rattraper, en accroissant systématiquement le degré d'intensité du travail, et transforme tout perfectionnement de la machinerie en un moyen d'exploitation plus rigoureuse de la force de travail.

Karl MARX.

(Extraits du Chapitre XIII du *Capital*.)

## Notes Economiques

### Fin de législature: la petite bourgeoisie rend les armes

Pendant la première période de cette législature qui s'achève, la petite bourgeoisie française, sous les espèces du Cartel, a essayé de gouverner. On sait quelle lamentable faillite ce fut.

Dès l'origine nous l'avions annoncé, et tout au cours de l'expérience, nous en avons inlassablement répété la cause: la petite bourgeoisie est moralement et matériellement incapable de gouverner.

Elle en est moralement incapable parce que, représentant un stade économique dépassé, elle est devenue une classe stupide, avec des représentants aussi stupides qu'elle; la grotesque incompréhension du trio Herriot-Painlevé-Blum, même conseillé par Finaly, durant toute cette période 24-26, sera un des plus réjouissants sujets de description pour l'historien futur.

Moralement incapable, la petite bourgeoisie est de plus matériellement impuissante. Tous les rouages économiques fondamentaux de la vie économique moderne, étant en effet au pouvoir de la grande bourgeoisie, dès qu'une politique contraire aux intérêts de la grande bourgeoisie montre seulement le bout du nez, celle-ci « enraye » tout le mécanisme de la vie économique, ce à quoi aucun Gouvernement ne saurait résister, qu'il soit cartelliste, socialiste ou communiste. Aucune politique autre qu'une politique de la grande bourgeoisie n'est donc possible sans l'expropriation préalable et totale du grand capital, c'est-à-dire sans une révolution.

De cela la première partie de la législature fut une démonstration aussi éclatante qu'on pouvait le souhaiter. La seconde partie, celle de l'« expérience » Poincaré, caractérisée par l'effacement de plus en plus grand, devenu total en ces derniers jours, du parti radical devant ce représentant le plus typique de la grande bourgeoisie qu'est Poincaré, signifie que la petite bourgeoisie abdique. Elle s'en remet à la grande bourgeoisie du soin de gouverner. Pour la peine, celle-ci daignera peut-être lui accorder quelques « petits profits » du pouvoir; ça lui suffira.

### La « rationalisation », rançon des huit heures

Comme toute autre dépense d'énergie, le travail humain est le produit de deux facteurs (ainsi que nous l'avons déjà dit pour une autre forme d'énergie): un facteur d'« extensité » et un facteur d'« intensité » selon les expressions du chimiste allemand Ostwald.

Dans le cas du travail humain, le premier de ces facteurs est le temps pendant lequel l'ouvrier travaille; le second est l'effort qu'il fournit pendant ce travail.

L'énergie que le prolétaire fournit à son patron pour le salaire que celui-ci lui donne en fin de journée est donc le produit de ces deux facteurs: le nombre d'heures pendant lequel l'ouvrier a travaillé, et l'intensité de l'effort moyen qu'il a fourni pendant ce nombre d'heures. Si l'un de ces facteurs diminue mais que l'autre augmente proportionnellement, le patron ne perdra rien... et l'ouvrier ne gagnera rien. Le bénéfice de l'un ne sera pas diminué, mais la fatigue de l'autre ne le sera pas davantage.

C'est pourquoi, lorsque sous la poussée revendicatrice de la classe ouvrière, le patronat est obligé d'accepter une diminution de la journée de travail, il tente immédiatement de se rattraper en accroissant l'intensité du travail. Nous donnons d'autre part la remarquable analyse que Marx a faite de ce phénomène dans le *Capital*. Elle est d'une extraordinaire actualité. On croirait que ces pages ont été écrites aujourd'hui, à propos de la « rationalisation ». La campagne actuelle pour la « rationalisation » n'est, en effet, que la reproduction exacte de ce qui s'est passé au siècle dernier lorsque la journée de travail en Angleterre fut successivement limitée à 12 heures, puis à 10 heures. La « rationalisation », ou plus exactement la partie de celle-ci qui consiste en l'établissement de nouvelles méthodes de travail, c'est la rançon de la journée de 8 heures. Obligé d'accepter, au moins dans la grande industrie, la journée de travail de 8 heures ou à peu près, le patronat tente de reprendre d'une main ce qu'il a dû lâcher de l'autre.

Si la classe ouvrière se laisse imposer les nouvelles méthodes de travail, elle devra travailler en 8 heures autant, sinon plus, qu'elle ne travaillait avant guerre en 10 heures ou en douze. Sa fatigue, donc son épuisement physique et intellectuel, avec tout ce que cela comporte, maladies, abrutissement, vieillesse précoce, mort rapide... n'en seront pas diminués d'un iota. La journée de 8 heures ne peut constituer un progrès que si le travailleur n'est pas obligé de fournir en une heure de travail un effort plus grand que celui qu'il fournissait en une heure autrefois.

C'est là chose évidente. Et pourtant ce sont ceux-là mêmes qui se vantent, comme de leur grande conquête, de la loi de 8 heures, qui s'empresent d'inviter le prolétariat à en perdre tout le bénéfice par l'acceptation de la « rationalisation ».

### Le travail de nuit, rançon des sept heures

On lit dans le *Bulletin Economique de la Banque d'Etat de l'U. R. S. S.*, du 21 Janvier 1928:

« Jusqu'ici, 16 fabriques de cotonnades (filage et tissage), 4 manufactures de lainage et 2 de laines peignées, ont introduit la journée de travail de 7 heures, et sont passées en même temps au système des trois relèves. »

Système des trois relèves, cela veut dire: système de trois équipes par vingt-quatre heures, autrement dit: introduction du travail de nuit dans des usines où il n'existait pas. Ainsi, les ouvriers de ces usines ne font plus que 7 heures au lieu de 8, mais ils doivent, au moins une semaine sur trois, travailler de nuit. Y gagnent-ils?

### Le capitalisme américain prend pied dans le Donetz

Dans les derniers mois de l'an dernier, l'U.R.S.S. a annoncé qu'elle avait conclu un contrat avec le groupe américain Farquhar, relatif principalement à la métallurgie du Donetz. Nous espérons avoir des détails sur les conditions de ce contrat, mais jusqu'à présent il n'est rien paru d'autre, à notre connaissance, que des communiqués soviétiques extrêmement succincts, dans lesquels il est bien dit tout ce que l'Union soviétique va recevoir de Farquhar, mais rien de ce que celui-ci recevra en échange.

D'après les notes publiées par le *Bulletin Economique de la Banque d'Etat de l'U.R.S.S.*, et la *Vie Economique des Soviets*, Farquhar ouvre au Gouvernement sovié-

tique un crédit de 40 millions de dollars pour six ans, somme qui doit servir à outiller l'usine métallurgique de Makeevka dans le Donetz.

En second lieu, si à un moment donné Farquhar accepte que ces 40 millions de dollars ne lui soient remboursés que dans 20 ans au lieu de 6, il aura pour la peine, droit aux « privilèges » suivants:

1° Il aura le droit de « financer » la transformation de certaines lignes de chemins de fer, ainsi que du port de Nikolaiewsk sur la Mer Noire. Mais « financer », c'est avancer l'argent nécessaire. Farquhar ne travaillera certainement pas à l'œil. Qu'est-ce qu'on lui donnera en échange de ses avances? Mystère.

2° Il aura le « droit de construire » des éleveurs, des entrepôts, des chantiers de construction à Stalingrad sur la Volga. Le « droit de construire » en droit soviétique, c'est le droit de jouir pendant 40 ans des constructions édifiées. En fait, Farquhar aura donc pendant 40 ans le droit, non seulement de construire mais d'exploiter les susdits magasins à grains, entrepôts et chantiers de construction.

3° Il aura également le « droit de construire » une nouvelle usine métallurgique dans le Donetz, pouvant produire un million de tonnes. Farquhar aura donc le droit de construire et d'exploiter pour son compte cette usine. Usine considérable qui, si elle fait un million de tonnes de fonte, produira le tiers de toute la production actuelle de fonte de l'U.R.S.S.

Quelques mois avant le contrat Farquhar, un contrat avait été conclu avec la Standard Oil pour la construction de raffineries de pétrole dans le Caucase. Il n'a pas été fourni plus de détails sur ce contrat que sur le contrat Farquhar.

Le certain c'est que le capitalisme américain prend actuellement pied dans les deux industries maîtresses de l'U.R.S.S.: le pétrole du Caucase et la métallurgie du Donetz. C'est ce que nous avons laissé prévoir lors des concessions accordées à Harriman et à la Lena Goldfields (1).

Le capitalisme américain s'empare de toutes les positions stratégiques de l'économie mondiale, non seulement dans l'Allemagne de Hindenburg ou l'Italie de Mussolini, mais aussi dans la Russie de Staline.

R. LOUZON.

(1) La Lena Goldfields est une société anglaise, mais qui a dû, pour pouvoir exploiter sa concession, faire aussitôt appel à des capitaux américains; elle est ainsi tombée sous le contrôle de l'Amérique.

## PHALANGE ARTISTIQUE

Le Jeudi 5 Avril à 21 heures  
94, Avenue Ledru-Rollin (Bastille)

## Le Chant dans la Prison

### 11 Tableaux d'Upton SINCLAIR

Mise en scène d'Armand BOUR

PRIX UNIQUE : 5 Fr.

LOCATION

à la « Librairie du Travail », 96, quai de Jémmapes

# LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

## Les Assurances Sociales

### Loi électorale type et... bon marché !

La Chambre vient de voter la loi instituant les assurances sociales. Les députés de la législature précédente avaient, eux aussi, voulu donner avant leur séparation un témoignage de leur sollicitude aux travailleurs. En effet, il faut rappeler que c'est la Chambre du Bloc National qui adopta le premier projet de loi. Elle fit ce geste le 8 avril 1924 à l'ouverture de la campagne électorale. C'est aussi à l'ouverture de la campagne électorale que la Chambre du Cartel vota la loi telle qu'elle revient du Sénat.

Ce qui est symbolique dans ces deux votes émis à quatre années de distance, c'est la proximité des élections. La loi des Assurances Sociales n'est-ce pas la grande réforme dont les « sortants » pourront tirer les effets de tribune les plus sûrs ? N'est-elle pas la « réalisation » qui fera oublier aux électeurs les promesses d'il y a quatre ans; les promesses qu'on n'a pas tenues ? Le rapprochement des deux votes suffit à montrer que nous nous trouvons en présence de la loi électorale type.

Cette conviction se renforce quand on apprend que sur des points très importants la loi reste muette et que la nouvelle Chambre devra voter un *additif* pour combler les lacunes imposées par la hâte d'aboutir... avant les élections. Indépendamment de cet *additif*, l'article 73 de la loi stipule que c'est seulement au cours du douzième mois qui suivra la promulgation qu'interviendra le règlement d'administration publique et que l'application elle-même est reportée dix mois après la publication de ce règlement !

Il s'agit donc d'une réalisation à échéance lointaine; même, il serait peut-être prudent de ne pas trop compter sur certains avantages accordés à la classe ouvrière, puisqu'il dépendra de la prochaine législature de corriger telle ou telle disposition qu'elle estimerait trop favorable pour les futurs assurés.

Pour donner une idée de la précipitation que les parlementaires ont apportée dans l'élaboration et le vote de la loi, une anomalie des plus curieuses (pour ne pas dire plus) suffira. On sait que les assurés devront, en cas de maladie, supporter de 15 à 20 % des frais médicaux et 15 % des frais pharmaceutiques (Article 4). Cette mesure correspond au « ticket modérateur » en usage dans les sociétés de secours mutuels de la région lyonnaise. Il s'agit d'éviter les abus. Or, l'exonération de ce pourcentage n'est pas prévue pour le risque maternité, la loi stipule donc que les assurées enceintes devront payer 15 à 20 % des frais médicaux et 15 % des frais pharmaceutiques. Comment pourrait-il y avoir abus dans la maternité ?

En y regardant de bien près — et il faudra que les militants syndicalistes y regardent de bien près — on trouvera d'autres « erreurs », d'autres oublis, d'autres imperfections, et on en arrivera, comme conclusion, à se demander comment il sera possible de mettre en état de marche cette formidable machine ?

Avant que l'un d'entre nous nous ait préparé l'étude

d'ensemble qui s'impose, il n'est pas inutile de faire une première remarque plus générale.

Telle qu'elle est envisagée, la création des assurances sociales repose uniquement sur la double cotisation ouvrière et patronale. C'est le patron qui sera responsable du versement de cette cotisation. Par le précompte, c'est le patron qui percevra, en la retenant sur la paye, la cotisation ouvrière (5 % du salaire). *Il n'est pas envisagé d'autres ressources pour financer les assurances.* L'Etat, l'Etat démocratique, ne mettra pas un sou dans l'aventure. Tout au plus versera-t-il au fonds de garantie les économies que l'application de la loi lui fera faire au chapitre de l'Assistance Publique dans son budget. Un point c'est tout. Alors qu'en échange, il pourra, lui Etat, utiliser les fonds de l'énorme capitalisation imposée par le risque-invalidité et par le risque-veillesse, puisqu'il est dit (Article 30) que les fonds déposés par les caisses à la Caisse des Dépôts et Consignations seront, pour la partie non employée en valeurs ou en prêts à des organismes divers, *versés au compte-courant du Trésor.*

Pour l'Etat, les assurances sociales seront, on le voit, une « réalisation » à peu de frais. Ce sera même une opération pas trop mauvaise. La retenue de 5 % opérée sur le salaire ira, pour la partie capitalisée, alimenter un réservoir d'argent frais à la disposition du Trésor, lequel ne sert à ses déposants qu'un intérêt des plus minimes.

La loi des assurances sociales, loi électorale qui ne coûtera pas bien cher à l'Etat, mais qui se traduira, dans la mesure de la combativité de la classe ouvrière, par une diminution du salaire ou par la mise à la charge du patronat des ressources que, en toute logique, il devrait fournir avec l'Etat, en totalité.

M. CHAMBELLAND.

## Les dirigeants « unitaires » brisent l'unité des Casquettiers

Le conflit qui divise actuellement le Syndicat des Casquettiers parisiens d'une part, la Fédération unitaire du Textile et la XX<sup>e</sup> Union régionale unitaire d'autre part, vient d'amener la scission dans la corporation des casquettiers.

C'est chose faite en ce moment, la réunion organisée le 27 mars par la fraction communiste, la Fédération, et la XX<sup>e</sup> Union, ayant décidé la formation d'un nouveau Syndicat qui aurait son siège à la Grange-aux-Belles.

Pour établir clairement les responsabilités de cette situation désastreuse, il faut remonter à l'origine du conflit.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Fédération et l'Union refusent au Syndicat les cartes et les timbres de 1926.

Pour quelle raison ?

Simplement parce que la direction du Syndicat a échappé aux membres de la fraction communiste.

Serait-ce à la suite de manœuvres anti-syndicales de leurs adversaires que les communistes auraient perdu la direction du Syndicat, et y aurait-il eu matière à intervention pour les organisations centrales ?

Si les communistes ont perdu le Syndicat des Casquettiers, c'est à cause des piteux résultats de leur gestion.

Fin 1926, la direction communiste du Syndicat obéissait au doigt et à l'œil à la Fédération Unitaire du Textile, dont l'un des secrétaires, Bellugue, était le vrai dirigeant du Syndicat. Au moment où la crise de chômage battait son plein, et où le patronat mettait cette crise à profit pour diminuer les salaires, Bellugue imposa aux casquettiers plusieurs mouvements de grève, qui, d'avance étaient voués à l'échec.

On ne déclanche pas une grève lorsqu'on est certain

qu'elle répond au désir secret du patron, en plein chômage, alors que la main-d'œuvre sur le pavé est déjà nombreuse.

Fallait-il accepter les diminutions de salaires? Evidemment non. Mais, au lieu d'abandonner le travail sans espoir de succès, on devait *subir* momentanément ces diminutions et se préparer à réagir dès que les circonstances redeviendraient favorables. Les casquettiers ont l'habitude de cette tactique de lutte. Quand le manque de travail les contraint à subir la diminution voulue par le patronat, ils attendent que le travail reprenne. A ce moment, ils rattrapent ce qu'ils ont perdu et ils essayent même de conquérir une augmentation. La grève ne leur fait pas peur, mais pas la grève pour la grève.

En imposant des grèves « pour la grève » aux casquettiers, la Fédération Unitaire du Textile a abouti à ruiner l'influence du Syndicat, qui a perdu pied dans plusieurs maisons importantes.

Dans le même temps, la gestion administrative connaissait d'aussi brillants résultats. Sans que les syndiqués en soient seulement avisés, la presque totalité de l'avoird'financier du Syndicat avait passé dans la caisse de la Coopérative de Production. Des versements avaient été faits sans même être inscrits sur les livres. Bref, lorsque les casquettiers découvrirent que leur Syndicat se trouvait sans un sou, ils eurent un sursaut d'indignation et ils balayèrent leur direction communiste incapable.

C'est depuis ce moment que les organismes centraux, Fédération et Union, mènent la guerre contre ce Syndicat, dirigeant d'une façon effective la fraction communiste dans sa lutte forcenée pour reconquérir la direction.

Matline, l'ancien secrétaire, fut délégué de la Fédération au Congrès confédéral de Bordeaux où Richetta essaya de contester le mandat du Syndicat.

Après Bordeaux, la Fédération toléra que les communistes du Syndicat — dirigés par Bellugue, qui assistait à toutes les réunions de la fraction — fassent la grève des cotisations.

Puis, la Fédération prétendit exiger que les non-cotisants participent aux assemblées générales, alors que les statuts du Syndicat disent que tout adhérent en retard de plus de trois mois de ses cotisations (grève, maladie, chômage, exceptés) perdait sa qualité de syndiqué.

Battue à deux reprises en assemblée générale, la fraction communiste organisa des réunions générales d'ouvriers casquettiers, en dehors du Syndicat et contre le Syndicat. Les secrétaires de la Fédération et de la XX<sup>e</sup> Union régionale participèrent officiellement à ces réunions.

Ensuite, on découvrit que le nombre des timbres pris par le Syndicat en 1927 ne correspondait pas au nombre des adhérents et, sans tenir compte du chômage, on en fit un crime à la direction actuelle du Syndicat. Mais celle-ci reconnut sa dette, et elle s'engagea à la solder.

Alors, on refusa cartes et timbres 1928, exigeant à nouveau que les non-cotisants aient accès à une assemblée générale extraordinaire du Syndicat. A cette exigence, le Syndicat répond — comme il est normal — : « Vous n'avez qu'à recommander à vos amis les devoirs élémentaires d'un membre de nos organisations de payer d'abord ses cotisations et, ensuite, de réclamer ses droits ».

Le Syndicat adresse une lettre ouverte à la Fédération pour dénoncer toutes ces manœuvres qui n'ont qu'un but : reconquérir la direction, ou sinon exclure le Syndicat de la C.G.T.U.

En réponse, la Fédération convoque, d'accord avec la fraction communiste, une troisième réunion rue de Bretagne, où, ainsi que nous l'avons dit plus haut, un nouveau syndicat aurait été formé.

Voilà comment, six mois après le Congrès de Bordeaux, nos organisations centrales unitaires appliquent la *démocratie syndicale*. Un syndicat n'a plus le droit de se donner la direction qui lui plaît. S'il ne reste pas « dans la liane », on le chasse, on brise son unité.

Allons-nous tolérer longtemps ces mœurs de parti dans notre mouvement syndical?

## Les exclusions des Producteurs

Obstinément, la XX<sup>e</sup> Union Régionale et la C. G. T. Unitaire se refusent à décider une commission d'enquête pour faire la lumière sur les quatre exclusions opérées au Syndicat parisien des Producteurs et Distributeurs d'Energie Electrique.

Cependant, un fait nouveau s'est produit, et il est de grande importance. Dans la *Voix des Exclus*, bulletin mensuel créé par nos camarades pour faire entendre leur son de cloche dans la corporation, il est relaté que les exclus sont allés trouver l'ex-employé du Syndicat, sur l'aveu duquel, ainsi que nous l'avons dit, reposent les exclusions.

L'ex-employé a déclaré :

« Je n'ai jamais pris un sou, j'ai pu commettre une erreur d'écritures, et c'est dans cet esprit que j'ai reconnu une faute de ma part. »

« ... Je vous répète, que je n'ai jamais volé, et qu'il y en a un qui m'a bien fabriqué. »

Un autre fait vient de se produire, qui éclairera d'une lumière plus crue encore la situation chez les Producteurs.

Mercredi 28 mars eut lieu l'assemblée du Syndicat qui devait discuter le rapport général moral des secrétaires sortants. Un militant de la minorité, Cailler, monta à la tribune pour répondre à une affirmation d'un secrétaire selon qui les exclusions n'avaient apporté aucune perturbation dans le syndicat. Pendant vingt minutes, Cailler ne put dire que des bribes de ce qu'il avait à dire : un concert de hurlements se déchaîna contre lui. Puis, comme il s'avisa de déclarer : « Mais, je croyais qu'on pouvait encore discuter dans les organisations syndicales, que ce n'était pas comme au parti communiste... », une vingtaine de membres de la *fraction communiste* — qui s'était massée au pied de la tribune — se ruèrent sur notre camarade, qui fut jeté à terre et bourré de coups de pieds.

Rosser les minoritaires, voilà la manière d'appliquer la « démocratie syndicale » dans la C.G.T.U.

## LES FONDS SECRETS SYNDICAUX

Le camarade J. G. a eu raison de soulever (R. P. du 15 mars) la question des subventions versées par la C. G. T. U. à ses Unions Régionales pour assurer la représentation directe des Syndicats au Congrès de Bordeaux. Il faut dénoncer cette « mentalité nouvelle », cette manifestation éclatante du Syndicalisme de coterie.

J'ai sous les yeux les noms des syndicats de la 16<sup>e</sup> Union Régionale (Brest) qui ont perçu une part de la subvention de 2.500 francs allouée à notre région. Pas un d'entre eux n'est avec la minorité.

J'ajoute que la C. E. n'a jamais été consultée pour la répartition de ces crédits. Seul, le permanent a tout réglé. C'est plus simple... et plus conforme aux ordres de Monmousseau. — Jean CORNEC

## LES MOTS ET LES FAITS

Parlant du troisième Congrès de la 20<sup>e</sup> Union régionale, l'*Humanité* proclamait, le 23 janvier 1928, en lettres bien hautes, bien larges et bien noires, que « Les unitaires feront appliquer la formule « A TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL. »

Ils la feront appliquer... ailleurs. En attendant, si nous en croyons la rumeur publique, la C.G.T.U. paye son personnel masculin et féminin (en l'espèce les dactylos) à des tarifs différents, les plus bas, bien entendu, attribués aux femmes. Faites comme je dis...

Nous voulons croire que le camarade qui nous donne ce détail a mal compris, et nous informerons scrupuleusement nos lecteurs du démenti que nous attendons.

# FAITS & DOCUMENTS

## Les Faits de la quinzaine

**DIMANCHE 11 MARS.** — U. R. S. S. — Rykov dénonce devant le Soviet de Moscou un complot contre-révolutionnaire dans le bassin houiller du Donetz.

**LUNDI 12.** — Comité national de la C. G. T.

— Procès d'« espionnage » communiste Rougeayres, Clarac, etc., devant la 11<sup>e</sup> Chambre correctionnelle.

**Belgique.** — La Conférence nationale du Parti communiste enregistre la scission avec l'opposition représentée par 34 délégués.

**MARDI 13.** — Piquemal défend à la Chambre le contre-projet de la C. G. T. U. sur les assurances sociales.

— La Cour d'appel confirme la condamnation de Le Gourrière à deux ans de prison et trois ans d'interdiction de séjour.

— Le Comité national approuve à l'unanimité le programme de la C. G. T.

**Allemagne.** — Une décision arbitrale, repoussée par les ouvriers, mais imposée par le gouvernement, met fin au conflit de la métallurgie.

**MERCREDI 14.** — La loi des assurances sociales est votée par 479 voix contre 2.

— Treize condamnations dans le procès « d'espionnage » communiste, dont trois à cinq ans de prison.

**JEUDI 15.** — Ouverture, à Genève, de la V<sup>e</sup> session de la commission de désarmement.

**Allemagne.** — Rupture des négociations commerciales avec la Russie.

**VENDREDI 16.** — Avant de disparaître, la Chambre de 1924 repousse en vitesse un tas de projets sur la mise en liberté des députés communistes, sur la suppression des lois scélérates, sur le droit syndical des fonctionnaires.

— Assemblée générale de la Confédération Générale de la Production.

**SAMEDI 17.** — Dernière séance de la Chambre du 11 mai 1924.

**Russie.** — Deux ingénieurs allemands impliqués dans le complot du Donetz sont remis en liberté.

**DIMANCHE 18.** — Ouverture du IV<sup>e</sup> Congrès de l'I. S. R. à Moscou.

— Conférence nationale du Cartel unitaire des Fonctionnaires.

**Roumanie.** — Grande manifestation à Bucarest du parti national-paysan, contre la dictature Brătianu.

**LUNDI 19.** — Litvinov développe devant la Commission du désarmement de la S. D. N. le projet russe.

**Yougoslavie.** — La Cour d'appel de Belgrade porte de 9 mois à 5 ans de prison la peine de Rada Vouyovitch.

**Angleterre.** — Après débat aux Communes sur le faux Zinoviev, une proposition d'enquête faite par les travailleurs est repoussée.

**MARDI 20.** — Election au second degré au Conseil supérieur des chemins de fer ; sept délégués unitaires sont élus.

**Belgique.** — Van Overstraeten est exclu du parti communiste.

**MERCREDI 21.** — Japon. — A la suite des élections, un millier de communistes auraient été arrêtés.

**SAMEDI 24.** — Marty comparait devant la 12<sup>e</sup> Chambre pour sa réponse à l'interview de Foch au « Refere ».

— Nouvelle affaire de munitions ; 22 wagons à destination de la Roumanie sont saisis à Sobotica.

— La Commission de la S. D. N. repousse la proposition de désarmement partiel.

**DIMANCHE 25.** — Discours de Poincaré à Bordeaux.

U. R. S. S. — Fêtes du jubilé de Gorki.

l'économie française n'ait pas retrouvé définitivement son équilibre et que la maladie de la réadaptation soit à la veille d'une nouvelle crise ; 2<sup>o</sup> la mystique de la rationalisation aboutira pratiquement à une concentration industrielle.

La nouvelle crise de réadaptation est ainsi envisagée :

Cette réadaptation est à peine commencée et, parmi beaucoup d'autres, il reste deux éléments importants qui sont susceptibles de frapper d'une lourde charge, dans l'avenir, la production du pays.

Ces deux éléments sont : la législation sur les loyers et la nouvelle législation sociale.

C'est en 1931, en effet, que la législation d'exception sur les loyers doit prendre fin et que les propriétaires, brimés pendant tant d'années par ces lois d'exception, pourront louer leurs immeubles à un prix correspondant à la dépréciation de la monnaie.

Ce retour à la normale entraînera certainement, étant donné le rôle que joue le loyer dans l'établissement des indices du coût de la vie, des demandes d'augmentation de salaires et constituera, par voie de conséquence, un premier élément d'accroissement des prix de revient. Il serait prématuré de déterminer le taux de cette augmentation, mais le fait que les loyers d'avant-guerre ont été rarement multipliés par le coefficient 3, permet de penser qu'il sera élevé.

Quant à la nouvelle législation sociale, qu'il s'agisse de la loi sur les assurances sociales qui vient d'être votée par la Chambre avec sa charge prévue de 10 % des salaires, payée moitié par l'employeur et moitié par les salariés — et l'on sait, entre nous et, sans qu'il soit besoin d'insister, ce que cela veut dire — qu'il s'agisse des modifications actuellement en discussion, à la loi sur les accidents du travail, qui augmentera, dans une mesure encore indéterminée, les frais de main-d'œuvre, elles entraîneront une charge nouvelle qui sera certainement très lourde. On peut prévoir que ces deux éléments, loyer et charges fiscales, accroîtront les prix de revient d'une somme supérieure à la prime à l'exportation dont bénéficient nos industries du fait que le coût de la vie dans ce pays est encore aujourd'hui nettement inférieur à ce qu'il est dans les autres pays européens.

Pour le patronat, la rationalisation est surtout un phénomène de concentration :

Pour beaucoup, prononcer le mot de « rationalisation » suffit pour provoquer l'évanouissement de toutes les difficultés, tant elle apparaît comme une panacée universelle. Et cependant, messieurs, si nous devons prendre notre part d'une rationalisation indispensable, il ne faut pas, toutefois, sacrifier à la mystique de la rationalisation, car il existe aujourd'hui une véritable mystique de la rationalisation.

Un industriel, pris au hasard, qu'il ait une ou plusieurs usines, peut, par un effort méthodique et persévérant, réduire dans la plus large mesure, ses frais de main-d'œuvre, obtenir des rendements optima, limiter la quote-part des frais généraux frappant l'unité de produit fabriqué par l'accroissement régulier de sa production, comprimer, en un mot, ses prix de revient au maximum : mais il atteint rapidement une limite qu'il ne saurait dépasser. Cette limite, c'est la capacité de consommation de son marché, soit intérieur, soit extérieur, quelle que puisse être la perfection de ses méthodes commerciales. Et c'est alors que peut jouer l'élément collectif du problème. Si plusieurs industriels d'une même corporation viennent à s'entendre, s'ils adoptent et peuvent faire accepter par la clientèle des types standards pour les objets qu'ils fabriquent, il leur sera possible d'envisager des productions en série ou en masse qui, grâce à l'abaissement des prix de revient qui en résultera, permettront de toucher de nouvelles couches d'acheteurs.

Que les résultats obtenus en Allemagne aient été brillants et encourageants, je n'en veux pour preuve que l'exemple de l'I. G. Farbenindustrie, qui, à un moment, chassée de tous les marchés, a pu regagner une forte position mondiale, grâce à une concentration qui lui a permis — dit-on — de réduire ses prix de revient de 25 %.

Il vous appartient d'imaginer les méthodes adaptées au génie de notre race et l'on peut se demander si on ne les rencontrerait pas dans des fusions limitées au cas d'en-

Deux idées principales sont à retenir du discours prononcé à la dernière assemblée générale (16 mars) de la Confédération patronale par son

**La « maladie de réadaptation » de l'industrie**

président, M. Duchemin : 1<sup>o</sup> la situation de l'industrie en France est parmi les meilleures, bien que

reprises complémentaires, ou à celui où certaines usines en surnombre ou mal placées peuvent être éliminées ou fondues en une seule, comme aussi dans des communautés d'intérêts susceptibles d'apporter les avantages de la concentration sans sacrifier l'autonomie des firmes et, partant, la facilité de leur gestion.

Qu'on ne s'y trompe pas ; il sera impossible à un pays quel qu'il soit, de traiter par le mépris des méthodes collectives de travail qui conduisent à des abaissements de prix de revient, car la protection douanière — les discussions récentes du Parlement l'ont prouvé — n'est jamais suffisante pour compenser les avantages que des concurrents étrangers pourront retirer de leur application.

\*\*

**A propos de la Foire de Lyon** La Foire de Lyon, chaque année, donne à quelques personnages officiels, l'occasion de prononcer des discours solennels. M. Herriot, maire de Lyon, y va de son couplet sur la Foire « productrice du travail, sauvegarde de la paix. »

(Cette année, il a conclu ainsi :

En plein accord avec le conseil municipal, les administrateurs de la Foire poursuivent ardemment leur tâche historique. Ils savent que par ses Foires, Lyon fut au xvie siècle une des capitales commerciales et intellectuelles de l'Europe. Car les affaires, comme les idées, se nourrissent de liberté. Ils entendent que Lyon reprenne le rôle d'entente et de pacification internationale. Il n'y a pas de plus grand devoir envers notre nation et envers l'humanité. A la notion de conflit, d'opposition, nous voulons substituer la notion de solidarité du travail humain, de relations fructueuses entre les peuples. La Foire de Lyon est l'instrument de cette rénovation... (*Progrès de Lyon*, 6 mars 1928.)

Il est assez piquant de rapprocher de ces paroles, celles prononcées par le même M. Herriot, à l'inauguration de cette même foire de Lyon, en 1916 :

Franchissant toutes les conventions établies par le droit et toutes les limites prescrites par l'honneur, jour par jour, aux yeux du monde, l'Allemagne se déshonore, martyrisant les vieillards, les femmes et les enfants, inventant mille supplices nouveaux, convertissant au profit du meurtre toutes les acquisitions de la science, ivre de meurtre et de colère. Mais, derrière cette mise en scène barbare, un intérêt veille, impitoyable, sournois, patient, prévoyant, l'intérêt de l'Allemagne industrielle et commerçante pour qui le monde n'est qu'une proie. C'est cette Allemagne-là que nous avons voulu, que nous voulons attaquer.

Nous sommes allés, nous irons, disant aux peuples libres : « Si vous croyez à la probité et à l'honneur, si vous voulez, tout en défendant vos intérêts, demeurer des hommes dignes de ce nom, vous ne pouvez plus travailler avec ces gens-là. Associons-nous pour nous suffire, entre peuples civilisés, entre peuples libres, entre hommes libres. Que notre programme soit désormais : « Plus d'affaires avec des valets de bourreaux. » (*Progrès de Lyon*, 2 mars 1916.)

Ainsi la Foire de Lyon est une étonnante institution : instrument de paix ou de guerre suivant les circonstances.

Mais le plus étonnant, c'est M. Herriot qui lui attribue ces qualités si contradictoires, sans en être gêné le moins du monde.

En ce temps où les politiques bavardent tout à leur aise, cet exemple montre suffisamment l'importance qu'il faut attacher à leurs paroles creuses. — André LAVENIR.

\*\*

**L'ordre « apparent » d'Italie** Depuis la guerre, l'Italie est en état de crise endémique, mais cette crise s'est singulièrement aggravée depuis que Mussolini a revalorisé la lire. Le nombre des chômeurs a battu tous ses records : de 130.000 en décembre 1926, les chômeurs complets (chiffres officiels) sont devenus 414.000 en décembre 1927.

Un collaborateur de l'*Information*, qui a fait une enquête en Italie sur cette « crise de revalorisation », donne quelques impressions d'une portée plus générale qui ne manquent pas d'intérêt. Les voici :

Le spectacle de l'Italie fasciste demeure énigmatique pour l'observateur qui cherche autre chose que des impressions visuelles ou des propos à sensation. Veut-il s'en tenir à ce qu'il voit et ce qu'il entend autour de lui, il constate une discipline parfaite des langages et des gestes qui est la marque du consentement universel. Dans les services publics, dans les rues, dans les lieux où fréquente le peuple, il trouve l'ordre nouveau qui a toutes les apparences de l'ordre et il y a là de quoi impressionner. Essaie-t-il de découvrir les traces d'une opposition dont M. Giolitti isolé à son banc de député, demeure l'unique vestige dans le palais de Monte-Citorio, on lui fait, parmi bien des précautions, confidence de propos qu'on tient d'autres personnes, récit de manifestations transmises de bouches en bouches et dont il n'est pas commode d'identifier le premier témoin ; on l'accable enfin de sombres pronostics pour l'avenir.

... Chez le Comte Volpi (ministre des Finances) on ne cède point qu'il y ait des industriels fort mécontents et qui, atteints dans leurs intérêts, protestent par tous les moyens en leur pouvoir. Mais on ajoute que c'est le rôle du chef de prononcer entre les différents griefs un jugement sans appel. A cet arrêt, en fin de compte, chacun se soumettra, le temps fera son œuvre et de l'épreuve sortira une Italie plus forte. Chez les adversaires du régime, au contraire, on tire argument de ce qu'il y eut récemment en Lombardie et en Vénétie, des explosions de mécontentement, que la troupe aurait eu du mal à contenir, pour prétendre qu'une réforme qui entraîne de tels maux et de telles colères est une réforme compromise. On conte que, par les rues de Milan, on vit ces jours derniers d'importants industriels du pays déambuler en cortège les poches retournées, en signe de dénuement, en criant « Vive Mussolini ! » On croit que l'effervescence augmentera, et de là à conclure à la faillite du régime il n'y a pas loin.

Ajoutons que la *Snia Viscosa*, de beaucoup la plus importante entreprise d'une des rares industries italiennes jusqu'ici prospères, celle de la soie artificielle, n'a pu distribuer de dividende cette année.

## Nous avons reçu :

Victor Spielmann : *Les grands domaines nord-africains. Comment et pourquoi l'on colonise.* 10 fr. (Editions du Trait-d'Union, Alger).

M. E. Holland : *The Revolt of the Samoans.* Six pence (The Clarke Book Depot, Wellington, N. Z.).

L. de Brouckère, R. Jadot, L. Piérard, A. Deswarbe, A. Wauters, A. Dewinne, J. Saxe, J. Messine : *Emile Vanderweide, l'homme et son œuvre* (L'Eglantine, Bruxelles).

Upton Sinclair : *Le Pétrole*, roman. Version française de H. Delgoe et R. N. Raimbault, 12 fr. (Albin Michel).

Paul Monet : *Français et Annamites. Entre deux Feux.* 30 fr. (Rieder).

J. Regisser : *Le Congrès de Preusbourg ; Vers l'Union mondiale des Jeunes contre la Guerre.*

## Les souscriptions de la quinzaine

Elie (Seine-Inférieure), 5 ; Fontaine (Rhône), 4 ; Anonyme (Seine), 4 ; Poirier (Seine), 5 ; Martin (Vosges), 10 ; Durand (Seine), 20 ; Lavenir (Rhône), 20 ; Jean (Seine), 17. Total : 85 francs.

Le gérant : V. GODONNÈCHE.



IMPRIMERIE « ARTIS »

200, Quai de Jemmapes, Paris 10e

# Les Nouveautés de la Quinzaine

## Questions sociales

- JOHN REED : *Dix jours qui ébranlèrent le monde.*  
Nouvelle édition. (Bureau d'éditions)... 9 fr.
- VICTOR BASCH : *L'Individualisme anarchiste, Max Stirner.* Nouvelle édition. (Alcan)... 35 fr.
- G. MARCEL-RÉMOND : *L'Immigration italienne dans le Sud-Ouest de la France* (Daloz) 25 fr.
- R. PAJOT-LACAZE : *Le Régime actuel des Chemins de fer.* Convention de 1921. Résultats jusqu'à 1927. (Edit. et Pub. contemporaines). 25 fr.
- ARMAND MOREAU : *L'Œuvre sociale du P.-L.-M.* (Edit. et Publ. contemporaines)... 20 fr.

- B. LAVERGNE : *Les Régies coopératives* (Alcan)... 15 fr.
- GEORGES BOURGIN : *Les Premières journées de la Commune* (Collection « Récits d'autrefois », Hachette)... 7 fr.
- J. MONTIGNY et J. KAYSER : *Le Drame financier. Les responsables* (Delpeuch)... 3 fr.

## Littérature

- H. POULAILLE : *Le Train fou*, roman film (Grasset)... 12 fr.
- PIERRE BENOIT : *Azelle* (Albin Michel)... 25 fr.
- G. K. CHESTERTON : *Le Retour de Don Quichotte* (Bloud)... 12 fr.

La Librairie du Travail se charge de fournir rapidement ces ouvrages, ainsi que tous autres qui lui seraient demandés. Adresser demandes et fonds au nom de Marcel Hasfeld, 96, quai de Jemmapes, Paris (10<sup>e</sup>). Chèque postal : N° 43-03.

## Un Révolutionnaire doit lire :

### Sur la Crise Russe

TROIS DOCUMENTS RECENTS :

Léon Trotsky

### La Révolution défigurée

Lettre à l'Institut Historique du Parti russe  
N° double de « Contre le Courant »

Prix : 2 francs

### Avant Thermidor

Plateforme de Sapronov, Smirnov, etc...

Prix : 2 fr. 50

LA VÉRITÉ SUR LA CHINE

### La Lettre de Shangai

Prix : 0 fr. 75

### Pour le IV<sup>e</sup> Congrès de l'I. S. R.

Résolutions et Statuts adoptés au premier Congrès des Syndicats Révolutionnaires (Moscou, 3-19 juillet 1921), épuisé.

Thèses et Résolutions adoptées au II<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale Syndicale Rouge (Moscou, Novembre 1922), épuisé.

L'Activité de l'I. S. R. (Rapport pour le III<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale Syndicale Rouge), préface de A. Lozovsky : 7 fr. 50.

Résolutions adoptées au III<sup>e</sup> Congrès de l'I. S. R. (Juillet 1924), préface de Racamond : 3 fr. 50.

Il nous reste quelques collections de ses quatre documents; nous pouvons les adresser franco contre 16 francs.

R. C. 251-310

Téléphone

Combat 08-02



LIBRAIRIE DU TRAVAIL. 96, QUAI DE JEMMAPES. PARIS (10<sup>e</sup>)

- Chèque -

postal

- N° 43-08 -

# Histoire et Éducation Proletarienne

Albert THIERRY

## Réflexions sur l'Éducation

(Suivies des « Nouvelles de Vosves »)

Préface de Marcel Martinet

Biographie de Louis Clavel

La classe ouvrière organisée se désintéresse trop des problèmes d'ordre moral. C'est le reproche fraternel qui se dégage des premières pages de l'œuvre de Thierry. Ce syndicaliste fervent croit en la valeur morale du syndicalisme. Mieux, c'est dans le syndicalisme qu'il cherche les fondements de son système d'éducation, de sa morale.

Il bannit tout ce qui n'est qu'artifice et verbiage. C'est par la saine activité qu'il veut développer les esprits et les cœurs. C'est à la Bourse du Travail, centre de son humanité, qu'il entraîne l'instigateur, c'est sur le refus de parvenir, la fidélité à la classe qu'il établit sa morale des travailleurs.

C'est un des premiers livres d'éducation morale que l'on doit trouver dans la bibliothèque d'un militant ouvrier.

PRIX : 15 FRANCS

C. TALES

## La Commune en 1871

Préface de Léon Trotsky

Cette œuvre a un double objet : d'une part, tenir lieu d'initiation à l'histoire de la Commune, en présentant les personnages, les faits, les rapports entre les faits et les doctrines, en formules claires qui précisent l'essentiel d'une période des plus riches et des plus confuses de l'histoire du prolétariat français.

D'autre part, donner au prolétariat, une vivante « leçon de choses », en mettant en relief, les faiblesses des hommes de la Commune et les insuffisances de leurs méthodes.

PRIX : 12 FRANCS

Robert LOUZON

## L'Économie Capitaliste

L'économie politique est-elle une science exclusivement réservée aux bourgeois instruits défendant leur classe ? Robert Louzon ne le pense pas. Il a écrit un livre de vulgarisation dont nous ne connaissons pas l'équivalent, et son œuvre a sa place dans la collection des « Initiations ».

Ce livre a une valeur documentaire, indéniable. Des adversaires irréductibles des idées de Louzon ne pourraient le nier. Il apporte des définitions, des formules, des explications simples, sur tous les problèmes d'ordre économique.

Il a également une valeur de propagande. Il enseigne aux travailleurs le mécanisme de l'exploitation capitaliste. Il a aussi une valeur éducative.

Les militants ouvriers — fatigués du verbiage démagogique — qui le liront acquerront des qualités indispensables aux guides du prolétariat : le goût de la précision et la foi dans les sciences exactes.

PRIX : 9 FRANCS

Léon TROTSKY

## LENINE

Ce n'est pas une biographie complète. C'est moins que cela. C'est mieux, dans un autre sens.

Trotsky qui est avec Lénine, le plus grand homme de la Révolution Russe, a écrit là ce que l'on pourrait appeler ses rencontres avec Lénine. Leurs rencontres ? A Londres, avant le Congrès de 1903, en Suisse, à Zimmerwald, à Moscou depuis 1917. C'est donc une œuvre qui a droit à une place très importante dans l'histoire du mouvement révolutionnaire russe et de la Révolution bolchevique.

Trotsky, ce qui ne gêne rien, est un remarquable écrivain, dont l'esprit d'observation et d'analyse, et l'éloquence de luttteur, vivifient tout ce qu'il écrit.

PRIX : 12 FRANCS

En souscription :

LISSAGARAY

## Histoire de la Commune de 1871

De toutes parts on se lamente sur la disparition de ce maître livre sur la Commune.

Epuisé depuis des années, nous avons décidé de le rééditer, afin de le mettre entre les mains des générations nouvelles qui l'ignorent et qui n'ont pas le droit de l'ignorer.

Il s'agit d'un volume de 600 pages, qui sera présenté avec le même soin que tous ceux qui ont déjà paru dans cette collection.

Il contiendra la matière de quatre volumes ordinaires à douze francs

Nous fixons cependant son prix de souscription à DOUZE FRANCS, jusqu'au jour de la mise en vente.

**SOUSCRIVEZ DE SUITE ET FAITES SOUSCRIRE AUTOUR DE VOUS.**